

LIVRET ETUDIANT



Master Histoire, Civilisations, Patrimoine

Deux parcours :

- Histoire, histoire de l'art et archéologie : recherche (H&A)
- Mondes contemporains : administration et médias (MC)

Sommaire

<i>Bienvenu.e.s !</i>	p. 3
 I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU MASTER « HISTOIRE, CIVILISATIONS, PATRIMOINE »	
➤ Deux parcours	p. 4-5
➤ Généralités sur le déroulement des deux parcours	p. 5 à 8
▪ Séjour Erasmus	p. 9
▪ Avertissements	p. 9 à 10
➤ L'équipe de formation :	
Les responsables et les services administratifs	p. 11 à 12
Les maîtres de recherche et intervenants extérieurs.....	p. 13 à 16
 II. LES PARCOURS ET LES ENSEIGNEMENTS	
➤ Parcours 1	
Histoire, histoire de l'art et archéologie : recherche (H\$A)	p. 17 à 20
▪ Intitulé des enseignements	p. 21 à 24
▪ Descriptifs des enseignements	p. 24 à 32
➤ Parcours 2	
Mondes contemporains : administration et médias (MC).....	p. 33
▪ Intitulé des enseignements	p. 34 à 36
▪ Descriptifs des enseignements	p. 37 à 43
 III. MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES	
	p. 44 à 47

Bienvenu.e.s !

Notre master *Histoire, civilisations, patrimoine* (HCP) est un master pluridisciplinaire et une des mentions du *Master Sciences humaines et sociales* de l'Université Clermont Auvergne, intégrée dans la formation de l'UFR Lettres Culture et Sciences Humaines et dans le nouvel Institut Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales. Il rassemble environ 130 étudiants et une quarantaine d'enseignants.

Cette formation concerne principalement trois disciplines – l'histoire, l'histoire de l'art et l'archéologie – et les métiers de l'administration et des médias. Les enseignements complémentaires sont nombreux. Ils varient suivant le parcours et concernent les langues vivantes et anciennes, les sciences auxiliaires, les humanités numériques ainsi que, pour le parcours 2-MC, le droit, l'économie et la gestion, les sciences politiques et économiques, la communication.

Elle vise à préparer aux métiers de l'administration, de la recherche, du patrimoine, du tourisme, de la culture, de la communication, de la documentation, des métiers du livre, du multimédia. Il est également possible de se tourner après un master 1 ou un master 2 vers les métiers de l'enseignement (Master MEEF).

Notre formation accueille en priorité des **étudiants titulaires d'un diplôme de licence en histoire, histoire de l'art ou archéologie, lettres, langues et/ou sciences humaines**, désireux de recevoir une formation scientifique et professionnalisante approfondie sur deux années (à niveau bac + 4 et bac + 5). Mais elle reçoit également - sous conditions - des étudiants venus d'autres formations de master et - déjà et de plus en plus à l'avenir - des étudiants en formation permanente ou en reprise d'études.

Le master s'adresse aux étudiants désireux d'approfondir les connaissances, la méthodologie et la réflexion abordées en licence. Il s'agit donc d'un enseignement de spécialisation poussée ciblée sur les questionnements et les possibilités offertes par le marché du travail d'aujourd'hui. Approfondissement et spécialisation nécessitent également d'être ouvert à la diversité des disciplines et des périodes historiques. Ainsi l'UE 1 intitulée *La recherche au CHEC* s'adresse aux étudiants des deux parcours et propose de se familiariser avec les notions de trans-périodicité et de pluridisciplinarité. Il s'agit de consolider la formation de licence mais aussi de préparer l'entrée dans la vie professionnelle. L'enseignement théorique fortement spécialisé s'accompagne ainsi d'échanges entre étudiants et avec les enseignants dans des séminaires (qui ne sont pas de simples cours) où chacun est invité à s'exprimer et à défendre des idées et des choix. L'ouverture concerne également le monde du travail et ce master permet de se familiariser avec la pluralité des métiers accessibles à la suite de cette formation. Les stages ont également un rôle important et sont obligatoires. Ces années d'approfondissement, de spécialisation et d'ouverture doivent permettre d'acquérir une maturité nécessaire à l'insertion professionnelle et à la prise de responsabilités.

Nous vous souhaitons de belles années de découverte, de réflexion et de maturation durant ces années de master et nous sommes heureux de vous accompagner sur ce chemin vers la vie d'adulte.

Céline Perol

Directrice du Master Histoire, Civilisations, Patrimoine

I - PRESENTATION DU MASTER

A – DEUX PARCOURS

L'étudiant choisit un des deux parcours mais a aussi la possibilité de basculer d'un parcours à l'autre lors du passage en M2, avec l'accord des responsables.

➤ Le parcours Histoire, histoire de l'art et archéologie

Ce parcours concerne les étudiants qui optent pour un master recherche et mènent, durant un ou deux ans, un travail d'analyse d'un sujet clairement identifié, sous la direction d'un.e maître de recherche. Ce travail est pointu, personnel et solitaire mais doit également s'intégrer dans une réflexion et une ouverture offertes par les différents séminaires (UE1 et UE2) ainsi que par une initiation à des techniques offertes par des outils (UE4 et UE5). Ce parcours peut être le début d'une carrière de chercheur et déboucher sur un doctorat. Il est le plus souvent l'occasion d'acquérir des connaissances et donc une culture générale mais aussi une méthode de travail, de collecte documentaire, de synthèse et d'écriture au long cours. De nombreux étudiants entreprennent de postuler à des métiers dans de nombreux secteurs au terme de cette formation : culture, patrimoine, communication, documentation dans un cadre municipal, départemental, régional ou national.

Vous choisirez les séminaires et les cours de méthodologie en fonction de votre choix de recherche en histoire, histoire de l'art ou archéologie mais aussi de vos centres d'intérêts et de votre curiosité puisque les trois disciplines se rencontrent et se mêlent. Ces séminaires, comme l'existence de ce master, sont étroitement liés au centre de recherche du CHEC, Centre d'Histoire « Espaces et Cultures » dont vous allez découvrir les chercheurs, les thématiques et les rencontres scientifiques, auxquelles vous devrez participer.

Dans le prolongement d'une Licence d'histoire, les étudiants pourront, dans la période de leur choix, s'approprier un corpus de sources, une réflexion épistémologique, un sujet de recherche pointu dans un contexte et des thématiques clairement définis pour enfin écrire un mémoire de plus d'une centaine de pages, fruit d'un long travail de dépouillement, de réflexion, de synthèse scientifique et personnel. Les séminaires leur permettront de disposer d'outils spécifiques, d'un bagage de connaissances et d'une méthode de questionnements.

Les étudiants issus de la licence d'histoire, d'histoire de l'art et d'archéologie, mais aussi de lettres classiques et de géographie qui sont attirés par l'archéologie recevront une formation théorique, pratique et méthodologique pour appréhender un domaine cohérent, dans l'espace et dans le temps : le monde occidental, méditerranéen et proche-oriental, de la Protohistoire au Moyen Âge.

Les étudiants attirés par l'histoire de l'art auront la possibilité d'approfondir leurs connaissances et d'affiner leurs approches des problématiques et méthodes propres à l'histoire de l'art. Dans le prolongement de la licence d'histoire de l'art, la formation est centrée sur l'artiste et insiste sur l'ancrage de l'art dans les sociétés méditerranéennes (pour l'Antiquité) et occidentales (pour les périodes médiévale, moderne et contemporaine).

➤ Le parcours « professionnel » Mondes contemporains

Ce parcours s'adresse aux étudiants qui ont mûri un projet professionnel dans le champ des métiers de l'administration, des médias, de la communication, désireux de préparer les concours de la fonction publique, d'entrer dans les écoles de journalisme ou de travailler dans le secteur tertiaire. Ils reçoivent une importante formation théorique pluridisciplinaire en relation avec les exigences du secteur

professionnel auquel ils se destinent. Elle associe des enseignants-chercheurs en sciences humaines et sociales, en droit, communication et sciences économiques et politiques. Les étudiants suivent certains enseignements du parcours 1, ce qui nourrit l'ouverture à une culture générale renforcée tout en l'ancrant dans les perspectives actuelles de la recherche et en favorisant les éventuelles réorientations à la fin du M1. Les stages en milieu professionnel, présents ici en M1 et M2, permettent d'acquérir une indispensable compétence de terrain.

B. – GENERALITES SUR LE DÉROULEMENT DE LA FORMATION

1. Les modalités d'accès

L'entrée en Master HCP est désormais soumise à un processus de sélection par dossier. Les candidats doivent s'inscrire en ligne sur le logiciel e-candidat fin mai - début juin et y déposer leurs documents justificatifs. Aucun dossier papier n'est demandé. Une seconde campagne de recrutement se déroule fin août-début septembre si l'effectif n'est pas atteint.

L'inscription, pour le M1, comme pour le M2 suppose la validation par l'étudiant :

- d'une inscription administrative, qui fait de lui un membre de la communauté universitaire de l'UCA et lui donne (ou reconduit) le statut d'étudiant.

Cette inscription est à prendre au service de la scolarité de l'UFR LCSH (bureaux du rez-de-chaussée du site GERGOVIA : 29, boulevard Gergovia, 63037 CLERMONT-FERRAND CEDEX) : se renseigner pour les dates et les modalités pratiques de constitution et de transmission des dossiers et penser aux délais de transmission des dossiers d'une université à l'autre. Cette inscription - par voie électronique sur le site de l'UFR pour les M1 - n'est validée qu'après le dépôt des pièces justificatives exigées auprès du service de la scolarité Masters.

- et d'une inscription pédagogique, donnant droit à la participation au processus de validation des Unités d'Enseignement (UE) en vue de la délivrance du diplôme, à prendre dès la rentrée universitaire auprès du secrétariat pédagogique Masters Histoire Géographie (site GERGOVIA, voir coordonnées ci-dessous, p. 13).

NB - 1 : Les **étudiants désirant s'inscrire en régime spécial** doivent obligatoirement en faire la demande au moment où ils s'inscrivent auprès de la scolarité. Cette demande est accordée selon des critères qui seront précisés par les services de la scolarité, en accord avec les enseignants concernés. Si l'avis est favorable, l'étudiant doit ensuite contacter les enseignants de son parcours pour établir avec eux les modalités de l'évaluation.

NB - 2 : Tous les étudiants **devront obligatoirement, après la rentrée universitaire, retirer** une fiche pédagogique **auprès du secrétariat pédagogique du Master, la renseigner et la remettre au même secrétariat dans les temps impartis**. L'inobservance de cette obligation empêchera la validation des UE.

2 - Déroulement de la formation au sein du parcours 1 Histoire, histoire de l'art et archéologie

Avant même les résultats de la 3^e année de licence, au cours des mois de mai ou début juin, les étudiants candidats à ce parcours doivent contacter un « maître de recherche » pour définir avec lui un sujet de recherche : c'est cet enseignant-chercheur (professeur des Universités ou maître de conférences) qui encadrera leur recherche si leur dossier est retenu. Le sujet de recherches envisagé (dont la formulation pourra être affinée ultérieurement) doit être mentionné dans le dossier de candidature, sinon celle-ci sera invalide.

Les étudiants retenus sont invités à commencer le plus rapidement possible la collecte documentaire, sans attendre le début de l'année universitaire ; ils doivent être régulièrement en contact avec leur maître de recherches afin de lui faire part de l'avancement général de leurs travaux et de résoudre d'éventuelles questions de quête documentaire, de bibliographie ou d'organisation et de rédaction du mémoire.

Le parcours Histoire, histoire de l'art et archéologie est caractérisé par un ensemble d'unités d'enseignement qui vise à parfaire les qualités de chercheur des étudiants tout en les introduisant dans un monde professionnel lié à l'histoire, à l'archéologie ou à l'histoire de l'art. Ces unités sont présentées ci-dessous dans les grilles des parcours.

Au premier semestre du M1, elles sont scindées en deux blocs :

Le premier bloc, épistémologie, comprend deux UE pour aborder la recherche ; la première est liée aux axes du CHEC qui fédère en histoire, histoire de l'art et archéologie au sein de l'université, la seconde permet à chacun d'aborder la recherche propre à sa période ou à sa spécialité. Ce bloc permet aux étudiants d'acquérir une connaissance approfondie sur des thématiques donnant lieu à des débats épistémologiques et historiographiques.

Le second bloc, comprend aussi deux UE. D'abord un enseignement de langue étrangère ou de civilisation en langue étrangère, indispensable pour s'ouvrir à la recherche menée dans d'autres pays, ensuite des outils de recherche permettant par un jeu d'options, d'acquérir les méthodes de travail indispensables pour leurs travaux.

Le deuxième semestre (S2), hormis une UE consacrée aux pratiques de la recherche et une obligation de suivi de 3 manifestations scientifiques, est surtout consacré à la rédaction d'un premier mémoire de recherche, qui doit être **impérativement rendu avant le 15 juin**. Ce mémoire donne lieu à une soutenance devant au moins deux enseignants chercheurs, dont le maître de recherche.

N.B. : Seuls peuvent être dispensés de la date limite les étudiants se trouvant dans l'un des cas suivants :

→ Problème médical attesté par un certificat et qui aura entraîné un retard conséquent dans le travail de recherche et/ou la rédaction du mémoire ;

→ Étudiants séjournant à l'étranger dans le cadre d'Erasmus ;

→ Étudiants déclarant s'arrêter en M1 et ne pas poursuivre en M2. Dans ce cas, après soutenance publique du mémoire, ces étudiants se voient attribuer le diplôme national de la maîtrise.

CETTE DEROGATION NE SAURAIT DEPASSER LA DATE LIMITE DE SOUTENANCE DU 15 SEPTEMBRE.

La 2^e année du Master (M2) comprend 3 blocs :

Un bloc d'approfondissement de la recherche au premier semestre, avec séminaire de période ou de

spécialité, outils et langue.

Un bloc stage obligatoire, à visée professionnalisante, qui est fixé à 8 semaines minimum. Ce stage peut s'effectuer entre décembre et mars/avril.

Le troisième bloc comprend une intervention en colloque ou journée d'études et un mémoire final.

Le mémoire de seconde année fait l'objet d'une soutenance devant un jury composé d'au moins deux enseignants, dont l'un au moins est titulaire du diplôme d'Habilitation à Diriger les Recherches (professeurs des Universités ou maîtres de conférences habilités).

S'il y a davantage de souplesse quant à la date limite de remise du mémoire de deuxième année, l'attention des étudiants est toutefois appelée sur deux points importants :

- Les candidats à une allocation de recherche (inscription en thèse) doivent impérativement avoir soutenu avant le 15 juin ;
- Les étudiants qui s'engageraient ensuite dans la préparation des concours d'enseignement (CAPES, agrégation) ont tout intérêt à soutenir le plus tôt possible.

LA DATE LIMITE DE SOUTENANCE DU M2 EST FIXEE EN TOUTE DERNIERE EXTREMITÉ AU 15 SEPTEMBRE.

Au cours de cette formation, l'étudiant doit donc rédiger deux mémoires :

Le mémoire de fin de première année, qui compte pour 21 crédits, prend la forme d'un bilan intermédiaire de recherche qui comprend au moins :

- une présentation problématisée du sujet
- un état commenté des sources et de la bibliographie
- une proposition de plan détaillé du mémoire ou de classement des données
- une ou plusieurs parties rédigées dont le volume est fixé en accord avec le maître de recherches, mais dont la partie de rédaction personnelle (hors annexes, tableaux, illustrations et publication de documents) ne saurait être inférieure à une cinquantaine de pages.
- une conclusion comportant l'annonce des orientations de travail du M2.

Le mémoire de fin de deuxième année, valant 24 crédits, constitue un travail achevé, complet, de toutes les parties et les chapitres présentés dans le plan validé par le maître de recherches. Le sujet choisi en 1^{ère} année peut être modifié lors du passage en 2^e année, en accord avec le maître de recherches.

Après soutenance, les seuls mémoires de M2 font l'objet, selon les prescriptions du jury, du dépôt obligatoire d'un exemplaire auprès de la bibliothèque de la Maison des Science de l'Homme de Clermont-Ferrand (4, Rue Ledru). Le jury peut également proposer, lorsque sa qualité le justifie, la mise en ligne du mémoire sur la plateforme nationale « DUMAS ».

En résumé...

1^{ère} session

Dépôt des mémoires M1 et M2 au secrétariat : 15 juin 2022

Dates limite des soutenances M1 et M2 : 8 juillet 2022

2^e session (dérogation)

Dépôt des mémoires M1 et M2 au secrétariat : 2 septembre 2022

Date limite des soutenances M1 et M2 : 15 septembre 2022

3. – Déroulement de la formation dans le parcours Mondes contemporains

La formation partage l'organisation par blocs du parcours 1, permettant des passerelles.

Le premier semestre comporte d'abord un bloc « Epistémologie » qui, d'une part, conduit à participer à l'un des séminaires disciplinaires adossés aux axes de recherche du Centre d'Histoire « Espaces et Cultures », et d'autre part permet de se familiariser avec la discipline juridique, essentielle dans les concours de la fonction publique, tout comme dans l'analyse des sociétés attendue d'un journaliste. Le deuxième bloc, « Méthodologie », permet de continuer à approfondir la maîtrise d'une langue étrangère, ou d'en découvrir une nouvelle, et prépare à des épreuves spécifiques à des concours administratifs : oral-type, et note de synthèse.

Le deuxième semestre ne comporte qu'un seul bloc, « Culture générale et connaissance du monde professionnel ». Les cours sont regroupés sur six semaines seulement ; ils relèvent de deux UE : « Etat et société dans la France contemporaine », nourrissant largement la culture générale, partiellement partagée avec le parcours 1, et « Culture politique », qui comporte la rédaction, en groupe, d'un mini-mémoire de recherche. Les examens écrits ont lieu dans la foulée, et après la mi-mars les étudiant.e.s sont libéré.e.s des cours pour se consacrer à leur premier stage obligatoire. Il ne faut pas tarder pour rechercher ce dernier : il vaut mieux commencer sa quête dès la rentrée. Le stage obligatoire donne lieu à la rédaction d'un rapport et à une soutenance. Il est au minimum d'un mois, au maximum de 6 mois ; à partir de 308 heures, il doit être gratifié. Il peut être suivi éventuellement d'un stage complémentaire (dans la limite de 462 heures).

En M2, le semestre 3 concentre l'essentiel des cours, dans deux blocs. Le premier approfondit la culture générale politique, sociale, culturelle et juridique. Le second constitue une ouverture aux métiers de la communication et des médias, avec une forte implication de professionnels, et des projets de groupe (de production médiatique) à conduire.

Le semestre 4, composé du bloc « Pratique de l'action publique » comprend un séminaire largement ouvert aux interventions de professionnels, et le stage. Ce dernier peut être entamé un mois plus tôt qu'en M1, dès la mi-février, et il doit être de deux mois au minimum, les autres obligations, légales en particulier, continuant à s'imposer.

Séjours « Erasmus » en Master

Les étudiants inscrits dans les deux parcours ont la possibilité d'effectuer une partie de leur cursus (un semestre ou une année) à l'étranger sous certaines conditions.

Dans le cadre du parcours Histoire, Histoire de l'art et Archéologie, le sujet du mémoire doit porter, en partie ou en totalité, sur un pays étranger et la décision doit être prise en accord avec le maître de recherches et le responsable Erasmus des départements d'Histoire ou d'Histoire de l'Art, selon le cas. Dans le cadre du parcours Mondes contemporains, la décision doit être prise en accord avec le responsable de la formation et le responsable Erasmus du département d'Histoire.

La liste des universités avec lesquelles l'Université Clermont Auvergne a signé des accords de partenariat ERASMUS ou des conventions bilatérales est disponible sur l'Espace Numérique de Travail (onglet « International »). On peut partir en Erasmus aussi bien pour suivre des cours dans une université partenaire que pour réaliser un stage à l'étranger.

L'expérience acquise à l'étranger valorisera le diplôme obtenu et constituera un atout dans le CV de l'étudiant dont elle favorisera une nette amélioration du niveau linguistique, tout en lui offrant un enrichissement sur le plan personnel.

Avertissements

1 - Lors de ses études de Master, l'étudiant doit acquérir des compétences scientifiques générales. Deux d'entre elles sont déterminantes :

- le respect des réglementations administrative et scientifique (communicabilité ou non des documents, devoir de réserve, respect du copyright...).
- la maîtrise et la mobilisation des savoirs et des méthodes propres aux différents champs disciplinaires : l'étudiant doit respecter l'éthique scientifique qui veut qu'à tout moment le lecteur qui prend connaissance d'un travail universitaire (compte-rendu de lecture, rapport scientifique, travail de recherche, en particulier mémoire ou article...) puisse avoir la possibilité de retourner aux sources ou aux appuis bibliographiques sur lesquels se fonde l'observation ou le raisonnement scientifique.

2 - Le grade de Master sanctionne la prise de compétence de l'étudiant en matière d'autonomie intellectuelle et de production d'un discours scientifique et personnel. Il convient donc d'utiliser les ressources numériques avec discernement et de ne pas les considérer comme un stock d'informations toujours fiables et à votre libre disposition. En conséquence tout plagiat avéré sera sanctionné : l'étudiant en cause se verrait déféré devant la section disciplinaire de l'Université Clermont Auvergne, la sanction pouvant aller jusqu'à l'annulation du diplôme et du grade de Master, sans préjuger des éventuelles poursuites que la partie lésée pourrait engager de son côté devant les tribunaux civils.

3 - S'acheminant, quelle que soit la spécialité choisie, vers une insertion professionnelle et sociale complète, l'étudiant de Master doit manifester des qualités de courtoisie dans les rapports humains,

en particulier à l'égard des professionnels qui le secondent dans sa formation : membre des secrétariats et des personnels techniques, enseignants-chercheurs, partenaires extérieurs, maître de stage, ensemble du personnel de la structure d'accueil du stage... Cette obligation s'étend à la courtoisie épistolaire (y compris quand son support est électronique) et téléphonique et au respect de la « trêve estivale » (14 juillet – 31 août) des enseignants-chercheurs.

4 - Au contraire de la Licence, la formation de Master se caractérise par des séquences chronologiquement et géographiquement éclatées (les bibliothèques, dépôts d'archives, musées, chantiers archéologiques, lieux de stages sont des lieux de formation, au même titre que l'UFR LCSH). Aussi, les étudiants devront, tout au long de ces deux années, y compris pendant les mois de juin, juillet ou septembre, pouvoir recevoir l'information dispensée par le secrétariat sur les tableaux d'affichage du Master (Gergovia, 2nd et 3^e étages), et par les messages envoyés par courrier électronique ; ces derniers ne seront délivrés qu'aux adresses étudiantes données par l'UCA, lesquelles ont le mérite de la stabilité. Il revient aux étudiants d'activer la fonction de transfert du courrier depuis leur boîte personnelle universitaire jusqu'à leur éventuelle boîte personnelle privée. La sollicitation régulière de rendez-vous avec le maître de recherches permet de ne pas se couper de la communauté universitaire. Il est enfin hautement recommandé de suivre de près l'activité scientifique du CHEC et d'assister aux nombreuses manifestations scientifiques que ce centre et la Maison des Sciences de l'Homme organisent au long de l'année.

C. – L'ÉQUIPE DE FORMATION

1. - Les responsables

La direction du master est assurée par **Céline PEROL**, Maître de conférences Habilitée à diriger les recherches en histoire médiévale qui est également la responsable du parcours 1 Histoire, Histoire de l'art, Archéologie (H&A)

Contact : celine.perol@uca.fr, site de Gergovia, bureau 401

Vincent FLAURAUD, Maître de conférences en histoire contemporaine est responsable du parcours 2 Mondes contemporains (MC)

Contact : vincent.flauraud@uca.fr, site de Gergovia, bureau 409 bis

Dans le parcours 1 H&A, **Frédéric TRÉMENT**, Professeur d'Antiquités nationales, est chargé de l'archéologie et **Marianne JAKOBI**, Professeur d'histoire de l'art moderne, en charge de l'histoire de l'art est chargée de l'histoire de l'art.

Contacts : frederic.trement@uca.fr et marianne.jakobi@uca.fr

2. - Les services administratifs

- Le secrétariat pédagogique

Il est situé au 2^e étage de l'UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines, au 29, boulevard Gergovia, 63037 CLERMONT-FD Cedex

Le secrétariat du Master Histoire, Civilisations, Patrimoine avec ses deux parcours Histoire, Histoire de l'art et Archéologie et Mondes contemporains est assuré par :

Béatrice L'HERBIER

Bureau au 2^{ème} étage – Bureau 205

Tél. : 04.73.34.65.36

beatrice.lherbier@uca.fr ou lettres.LCSH@uca.fr

- Le service scolarité

Il est situé au rez-de-chaussée de l'UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines. Il est chargé de l'inscription administrative, des demandes de validation d'acquis et des résultats de fin d'année.

Il est assuré par :

Zoe LEGOUEST et Elisabeth CHAUMONT

Guichet RDC dans le hall d'entrée

Tél. : 04.73.34.65.07

zoe.legouest@uca.fr ou elisabeth.chaumont@uca.fr ou scolarite.LCSH@uca.fr

- Le bureau des stages

Il est situé au rez-de-chaussée de l'UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines, porte vitrée de droite.

Il est chargé de l'instruction des demandes de stage et de l'établissement des conventions de stage.

Il est tenu par :

Anne DAUDE

Tél : 04.73.34.66.93

anne.daude@uca.fr ou insertionprostages.LCSH@uca.fr

Le guide des stages et les différents documents à fournir au bureau des stages sont disponibles en téléchargement sur le **site de l'UFR LCSH** :

Adresse de la page web : <https://lettres.uca.fr/insertion-professionnelle-stages/stages>

En raison de la situation sanitaire en constante évolution, de nouvelles procédures ainsi que de nouvelles pièces administratives peuvent survenir. Nous vous conseillons donc de consulter régulièrement la page internet dédiée aux stages afin de disposer des dernières mises à jour.

Comment pré-saisir votre convention de stage sur votre ENT ?

<https://lafabrique.uca.fr/je-suis-en-premiere-annee/je-recherche-un-stage-une-alternance/comment-saisir-sa-convention-de-stage-1>

<https://lafabrique.uca.fr/je-suis-en-deuxieme-troisieme-annee/je-recherche-un-stage-une-alternance/comment-saisir-sa-convention-de-stage>

Attention ! Pour les étudiants effectuant un stage dans un établissement scolaire, celui-ci relève de l'Inspé et la correspondante pour l'UFR est Marie RANCE (secrétariat de la Préprofessionnalisation vers les Métiers de l'enseignement, au rez-de-chaussée de l'UFR LCSH, porte vitrée de droite)

Il faut alors s'adresser à elle, et non au bureau des stages.

Tél : 04 73 34 65 98

marie.rance@uca.fr ou pluri.LCSH@uca.fr

3. - Les maîtres de recherches

Cette liste énumère les enseignants-chercheurs susceptibles d'encadrer des recherches au cours de l'année universitaire 2021-2022 pour le parcours 1.

➔ Au département d'histoire

Mathias BERNARD, Professeur d'histoire contemporaine. Histoire politique et culturelle de la France au XXe siècle. Approches nationales (cultures contestataires, histoire de la presse et des représentations) et régionales (histoire du personnel politique et de la vie culturelle).

Philippe BOURDIN, Professeur d'histoire moderne. Histoire du XVIIIe siècle, de la Révolution et de l'Empire. Histoire culturelle (production et circulation des livres et des journaux, théâtre, fêtes...). Histoire politique et sociale (sociétés, élections, biographies, administrations).

Olivier BRUAND, Professeur d'histoire médiévale. Économie et société du haut Moyen Age. Échanges, numismatique, croissance. Encadrement des hommes et pouvoirs locaux entre VIIe et XIe siècle en Occident.

Fabien CONORD, Maître de conférences HDR (Habilitation à Diriger des Recherches) en histoire contemporaine. Histoire politique (élections, structures partisans, pratiques militantes). Histoire des activités physiques et sportives (cultures physiques, sport et politique, transferts culturels). Histoire rurale (sociabilités, statuts sociaux).

Vincent FLAURAUD, Maître de conférences en histoire contemporaine. Histoire sociale (et notamment rurale) de la France contemporaine, histoire du fait religieux, histoire des constructions identitaires (militantes et régionales).

Patrick FOURNIER, Maître de conférences en histoire moderne. Ville, environnement, santé publique, médecine. Histoire de l'aménagement du milieu dans la France méridionale (XVIIe-XVIIIe siècles).

Carlotta FRANCESCHELLI, Maître de conférences en archéologie antique. Occupation du sol à l'époque romaine, centuriation et aménagements agraires. Systèmes hydrauliques et gestion de l'eau en Gaule centrale. Espaces et systèmes de vote dans la ville romaine.

Stéphane GOMIS, Professeur d'histoire moderne. Histoire culturelle, religieuse et sociale des XVIIe et XVIIIe siècles. Étude du clergé, de la vie religieuse et du sentiment religieux (culte et liturgie, fabriques, reinages...). Écrits du « for privé » (livres de raison, journaux personnels...). Cartographie historique (Atlas régional d'histoire).

Louis HINCKER, Professeur d'histoire contemporaine. Ses travaux et enseignements, du XIXe siècle jusqu'au temps présent, portent sur l'histoire des révolutions et de leurs mémoires ; sur la relation entre histoire et mémoire ; sur l'écriture de soi et les archives privées, la socialisation familiale ; sur la relation entre histoire et littérature ; sur les archives littéraires (institutions, écrivains) ; sur la dimension archivistique du travail de l'historien et sur les phénomènes de patrimonialisation ; sur l'interdisciplinarité et la transdisciplinarité.

Laurent LAMOINE, Maître de conférences en histoire romaine, spécialiste d'épigraphie latine. Histoire des provinces de l'Occident romain sous la République et l'Empire.

Stéphane LE BRAS, Maître de conférences en histoire contemporaine. Histoire vitivinicole, histoire des sociétés rurales, du commerce et des échanges. Politiques et logiques d'approvisionnement pendant les conflits contemporains.

Stéphanie MAILLOT, Maître de conférences en histoire grecque. Spécialiste d'histoire hellénistique et d'épigraphie grecque du monde égéen (Rhodes, Délos). Caractéristiques et évolutions de la société et des institutions grecques à l'époque hellénistique (mobilité sociale, présence des étrangers, cadre associatif). Histoire et urbanisme de Délos à l'époque romaine.

Céline PEROL, Maître de conférences Habilitée à Diriger des Recherches en histoire médiévale. Spécialiste de l'histoire de l'Italie, de l'histoire urbaine, des voyages et de la route, de l'histoire de la dévotion féminine.

Blaise PICHON, Maître de conférences en histoire et archéologie du monde romain. Histoire et archéologie de la Gaule romaine.

Natividad PLANAS, Maître de conférences en histoire moderne. Histoire de l'Espagne et de la Méditerranée à l'époque moderne. Le voisinage de la chrétienté avec les terres d'Islam. Les îles de Méditerranée comme sociétés de frontière.

Nathalie PONSARD, Maître de conférences en histoire contemporaine. Histoire politique et socioculturelle de la France au 20e siècle. Histoire orale.

Karine RANCE, Maître de conférences en histoire contemporaine. Histoire socio-politique de la Révolution française ; histoire des migrations transnationales au XIXe siècle.

Frédéric TREMENT, Professeur d'Antiquités nationales. Histoire et archéologie du monde celtique et de l'Occident romain. Sociétés, économie, peuplement, habitat, territoires et paléo-environnement en Gaule celtique et romaine.

Ludovic VIALLET, Professeur d'histoire médiévale. Histoire sociale, culturelle et religieuse de l'Occident médiéval (XIIIe-XVe siècles). Histoire de l'Ordre franciscain en Europe occidentale et centro-orientale (XIIIe-XVe siècles).

Pierre VILLARD, Professeur d'histoire antique. Histoire du Proche-Orient ancien. Habitat, ville, espace domestique, droit et justice, pratiques religieuses, histoire intellectuelle.

→ Au département d'histoire de l'art

Catherine BRENIQUET, Professeur en histoire de l'art et archéologie antiques, spécialiste d'archéologie des civilisations de l'Orient ancien. Mésopotamie archaïque (premières cultures villageoises et

urbaines, tissage, représentations figurées, approche comparée).

Pascale CHEVALIER, Maître de conférences Habilitée à Diriger des Recherches en histoire et archéologie médiévales, spécialiste d'architecture religieuse paléochrétienne et protobyzantine dans les Balkans.

Fabienne COLAS-RANNOU, Maître de conférences en histoire de l'art et archéologie antiques, spécialiste des mondes méditerranéens anciens (archaïques et classiques) et d'iconographie. Elle travaille particulièrement sur l'Asie mineure.

Marianne JAKOBI, Professeur d'Histoire de l'art contemporain est spécialiste des corpus Gauguin, Signac, Dubuffet, de la question historique et théorique de l'intitulation artistique et des processus de création. Ses recherches actuelles portent sur les relations entre art, littérature et édition, les écrits d'artistes, l'écriture dans la création artistique, l'approche génétique de l'art et la création ultra contemporaine.

Jean-François LUNEAU, Maître de conférences, spécialiste du vitrail français des XIXe et XXe siècles. Ses centres d'intérêt actuels concernent les arts décoratifs et le patrimoine industriel au XIXe siècle.

Laurence RIVIALE, Maître de conférences Habilitée à Diriger des Recherches en histoire de l'art moderne. Spécialiste du vitrail et de la peinture de la Renaissance en Europe. Elle s'intéresse aussi aux arts dits « décoratifs » de la période moderne.

Daniele RIVOLETTI, Maître de conférences en histoire de l'art moderne. Spécialiste de la Renaissance italienne, il travaille sur le développement du retable entre les XVe et XVIe siècles, sur la constitution du lexique architectural, sur la mise au point du système « moderne » des arts dans la théorie et dans la pratique à la Renaissance.

Pierre SERIE, Maître de conférences en histoire de l'art contemporain, spécialiste du XIXe siècle français. Il s'intéresse particulièrement à la notion de « grande peinture » (peinture d'histoire/peinture décorative) et à ses interférences avec la pratique scénique de l'époque (lyrique ou non).

Intervenants extérieurs

Sandra BAZIN, Centre André Chastel, Paris

Pierre-Frédéric BRAU, directeur des Archives départementales du Puy-de-Dôme

Nicolas BUCHANIEC, Centre d'art contemporain Creux de l'enfer

Zoran CUCKOVIC, archéologue

Martial DEFLACIEUX, MCF à l'ENSACF

Laure FORLAY, FRAC Auvergne

Pauline GOUTAIN, directrice-adjointe musée d'Art Roger-Guillot

Stéphane LAISNE, géomètre-topographe

Arlette MAQUET, Docteur en histoire et archéologie

Vincent SERRAT, doctorant en archéologie et céramologie

Aurelia VASILE, ingénieure d'étude à la Maison des Sciences de l'Homme

Intervenants du parcours 2 issus de l'École de droit

Gilles CHARREYRON, maître de conférences en science politique

Florence FABERON, professeur de droit public à l'université de Guyane

Caroline LANTERO, maître de conférences en droit public

Jennifer MARCHAND, maître de conférences en droit public

Claire MARLIAC, maître de conférences en droit public

Intervenants du parcours 2 issus d'autres départements de l'UFR LCSH

Cyril BOISNIER, PRAG en économie

Autres intervenants extérieurs du parcours 2

Julien BOUCHET, professeur agrégé, docteur en histoire

Philippe DELEMARRE, président des Dialogues interuniversitaires sur la Protection sociale en Auvergne

Aline FRYSZMAN, professeur en classes préparatoires

Cécile NORE, responsable communication à la direction Aménagement et Développement du Conseil départemental du Puy-de-Dôme,

Arnaud PATURET, chargé de recherche en droit public (CNRS)

Philippe ROBIN, colonel e.r.

Jessy VAUZELLE, infographiste

Et pour des conférences ponctuelles, des membres du Club C.Com, présidé par Nicolas Nuger (président de la Marque Auvergne), réunissant les responsables de la communication des grandes structures, privées ou publiques, de l'ex-région Auvergne.

II - LES PARCOURS ET LES ENSEIGNEMENTS

ATTENTION : les enseignements proposés dans les parcours le sont sous réserve

➤ Parcours 1 – Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie

Le parcours histoire, histoire de l'art et archéologie permet à chaque étudiant de choisir ses UE selon un projet précis. Plusieurs stratégies sont envisageables. Chacun peut décider de se consacrer prioritairement à l'histoire, l'histoire de l'art ou l'archéologie et prendre les cours en conséquence, mais rappelons que ce master est pluridisciplinaire et qu'il autorise une ouverture interdisciplinaire qui peut être un atout dans votre formation. Toutefois la dispersion complète entre les trois domaines d'études n'apparaît pas souhaitable. Le choix des UE doit donc être mûrement réfléchi, en accord avec votre directeur de recherches

➤ Pour l'histoire de l'art, votre interlocuteur est : Marianne Jakobi, Professeur d'Histoire de l'art

Objectifs en matière d'insertion et/ou de poursuites d'études :

Il s'agit d'offrir à des étudiants la possibilité d'approfondir leurs connaissances et d'affiner leurs approches des problématiques et méthodes spécifiques à l'Histoire de l'Art. La spécialité se veut complémentaire des partenariats déjà établis entre les enseignants-chercheurs historiens de l'art, archéologues, ou historiens, au sein du CHEC ou avec les collègues d'autres universités.

La formation sera centrée sur l'artiste, la commande artistique avec ses implications culturelles, sociales et idéologiques, les conditions économiques et techniques de la production d'œuvres, la réception et les interprétations des œuvres dans la société de leur temps ou postérieurement. Les sociétés occidentales constituent le principal repère pour les périodes médiévales, modernes et contemporaines, alors que, pour les sociétés antiques, le pourtour méditerranéen offre le cadre chrono-culturel fondamental.

Les étudiants seront incités à valoriser, outre leurs connaissances historiques, des compétences professionnelles (rigueur dans la conception et la rédaction, esprit d'analyse et de synthèse, capacité de gestion, capacité à mettre en place des collaborations, maîtrise des logiciels de traitement de texte et de l'image...) dans le cadre de débouchés bien identifiés :

- recherche et enseignement supérieur
- Fonction publique d'État et Fonction publique Territoriale (affaires culturelles, éducation nationale, patrimoine)
- musées publics et privés, monuments historiques, bibliothèques
- marché de l'art, expertise
- métiers de la restauration

◆ Les enseignements de master en histoire de l'art valorisent, selon le choix des séminaires, les

domaines de recherche suivants :

- Collections, mécénat, marché de l'art
- Muséographie, muséologie, conservation, restauration
- Iconographie, arts de la couleur et du volume
- Architecture, peinture, sculpture, arts décoratifs,
- Histoire de l'Histoire de l'art, écrits d'artistes, iconographie

A l'issue de la première année de Master et moyennant l'obtention de 60 Crédits, l'étudiant se voit délivrer, à sa demande, le diplôme de Maîtrise d'histoire de l'art ou un certificat de fin de première année de Master.

A la fin de la deuxième année de Master, l'étudiant se voit délivrer le diplôme de Master.

L'étudiant est étroitement associé aux différentes institutions concernées par sa recherche : musées, archives, bibliothèques, DRAC (monuments historiques, inventaire, archéologie), bâtiments de France, INRAP, restauration...).

➤ Pour l'Histoire, votre interlocuteur est : Céline PEROL, directrice du Master

Objectifs pédagogiques

L'offre d'enseignement en Histoire s'appuie sur les forces du département d'Histoire de l'Université Clermont-Auvergne et sur celles du Centre d'histoire « Espaces et Cultures » (CHEC) et de ses différents axes de recherche (consulter le site : <http://chec.uca.fr>)

Elle a pour but de donner aux étudiants, notamment en Histoire, une approche critique et comparative des phénomènes sociaux, culturels, religieux et politiques de l'Antiquité à nos jours. Elle se fonde sur la maîtrise des documents, la prise en compte de la profondeur historique et l'expérience d'autres civilisations, de la dimension d'un espace et de sa perception par les sociétés des différentes époques historiques. Elle offre aux jeunes chercheurs un accès dans les meilleures conditions au doctorat et des outils conceptuels pour l'interprétation des documents historiques aux futurs enseignants ; elle favorise plus généralement l'autonomie du travail personnel en un temps donné, la formation d'un esprit critique et la maîtrise de l'expression écrite et de la prise de parole scientifique.

Les enseignements encouragent une réflexion sur les sources à partir de travaux sur dossiers, ouvrant sur des sources inédites issus de fonds locaux sur l'histoire religieuse et culturelle de la fin du Moyen-Âge, sur les fonds des tribunaux, ou proposant une découverte du témoignage oral, ainsi que l'apprentissage de la cartographie informatique, en lien avec les projets de recherche et les grands chantiers du CHEC. Dans ce cadre, un travail collectif initié par le Centre d'histoire « Espaces et Culture » d'enquête, de nombreux colloques et publications ont permis sur la construction de bases de données abondées et contrôlées : prosopographie des musiciens d'Église ou des comédiens à la fin

du XVIII^e siècle (ANR¹ « Musefrem » et « Therepsicore ») ; prosopographie des députés à la Convention (ANR « Actipol ») ; recherche sur le renouveau impérial de Etats ibériques (1830-1930) (ANR « Globiber ») ; étude des substrats économiques de la spiritualité des ordres mendiants à la fin du Moyen Âge en Europe centrale (ANR « Margec »), atlas du Massif Central. Ces enquêtes sont appuyées par des rendez-vous réguliers, au cours desquels sont invités des spécialistes extérieurs à l'Université et se poursuivent.

L'ouverture interdisciplinaire encouragée : les séminaires offerts en civilisations étrangères, qui permettent de valider l'UE de langue, les stages ou les préparations partielles aux concours sont autant de gages d'adaptabilité à des métiers divers dans les domaines de l'enseignement, de l'action culturelle, de l'administration, etc...

Objectifs en matière d'insertion et/ou de poursuites d'études

Cette formation à la recherche et par la recherche donne aux étudiants des compétences correspondant à des débouchés professionnels divers :

- Doctorat pour l'enseignement supérieur et la recherche.
- Préparation aux concours de la fonction publique (enseignement, collectivités territoriales, administration nationale).

➤ Pour l'archéologie, votre interlocuteur est : Frédéric TREMENT, Professeur d'Antiquités nationales

Objectifs pédagogiques

Donner aux étudiants d'histoire, d'histoire de l'art et d'archéologie des connaissances approfondies sur les mondes anciens et médiévaux de l'Europe occidentale, du bassin méditerranéen et du Proche-Orient, leur permettre de maîtriser les sources et les méthodes de l'archéologie, afin de les initier aux différentes étapes de la recherche, depuis la collecte des données jusqu'à la production d'un mémoire scientifique.

L'équipe archéologique s'appuie sur les départements d'histoire, d'histoire de l'art et archéologie de l'Université Clermont Auvergne, sur le laboratoire d'archéologie du Centre d'Histoire « Espaces et Cultures », sur des collaborations avec plusieurs centres de recherche français (UMR 7041 - Archéologies et Sciences de l'Antiquité ; UMR 8210 - Anthropologie et Histoire des Mondes Antiques ; UMR 5600 Environnement Ville Société) ; le Service Régional de l'Archéologie (DRAC Rhône-Alpes-Auvergne), l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP), les services archéologiques départementaux de l'Allier et de l'Aveyron, les Ecoles Françaises de Rome et d'Athènes, ainsi que plusieurs universités étrangères (Braga, Tarragone, Bologne).

La formation est centrée sur l'étude des phénomènes socio-économiques, politiques et religieux des sociétés protohistoriques, antiques et médiévales. Un intérêt particulier est porté à l'espace et aux territoires, aux dynamiques de peuplement et aux formes de l'habitat rural et urbain, au mode de vie, aux productions, au paléo-environnement, ainsi qu'aux questions d'intégration et d'identité et de

¹) Ce sigle désigne les programmes de recherche sélectionnés et soutenus par l'Agence Nationale de la Recherche.

développement.

Les nombreux « outils de l'archéologue », dans lesquels interviennent des spécialistes, permettent d'assurer la formation pratique des étudiants aux différentes techniques de l'archéologie, du terrain jusqu'au laboratoire : cartographie, bases de données, systèmes d'information géographique (SIG), topographie, GPS, redressement d'images, relevé archéologique et architectural, photographie, dessin de céramique. Ces outils complètent la formation pratique assurée dans le cadre de stages de fouille et de prospection.

L'ouverture interdisciplinaire est opérée principalement en direction des disciplines paléo-environnementales (sciences de la Terre et de la Vie appliquées à la reconstitution des paysages passés et des interactions sociétés-milieus).

Objectifs en matière d'insertion et/ou de poursuites d'études : ce parcours donne aux étudiants des compétences et des savoir-faire ouvrant à des débouchés professionnels variés :

- L'enseignement supérieur et la recherche, à l'issue du doctorat
- Les métiers de l'archéologie
- Les métiers de la culture, du patrimoine et de la conservation
- Les métiers de l'enseignement primaire et secondaire
- Les métiers de la fonction publique nationale et territoriale
- Les métiers de l'édition, des archives et de la culture.

► Déroulement de la formation

Parcours 1, Semestre 1 (M1)

BLOC 1 : Epistémologie					
Code UE	Intitulé et descriptif des UE	Contenu	Nombre d'heures		Crédits
			CM	TD	
UE 1	Séminaire pluridisciplinaire 1	4 grandes thématiques transpériodes adossées aux axes du CHEC. <u>1 choix</u> : 1. Les communautés à l'épreuve 2. Production et pratiques sociales des arts 3. Archéologie et histoire des territoires : dynamiques et représentations 4. Espaces et cultures	24		9
UE 2	Rendez-vous recherche. Séminaires par pôles thématiques, périodiques ou par spécialité (art ou archéologie)	Mutualisé M1/M2 pour créer une synergie entre les promotions. <u>1 choix</u> : 1. Archéologie antique et médiévale 2. Histoire de l'art, représentations et créations 3. Histoire ancienne 4. Histoire médiévale 5. Histoire moderne 6. Histoire contemporaine	24		9
BLOC 2 : Méthodologie					
UE 3	Langue vivante ou cours de civilisation en langue étrangère	<u>1 choix</u> : Cours d'Anglais spécifique ou LANSAD Civilisation anglophone Civilisation allemande Civilisation italienne Civilisation portugaise et brésilienne Civilisation hispanique Civilisation russe		24	3
UE 4	Outils de recherche	Prendre <u>2 éléments</u> dans la liste : 1. Humanités numériques 1 2. Apprentissage de l'écriture scientifique 3. Cartographie 4. SIG 1 5. Paléographie		48	9

		6. Sources orales et audiovisuelles 7. Archéologie 1 8. Lectures des arts visuels 9. Regards critiques sur le patrimoine 10. Préparation aux oraux de concours de la fonction publique (porté par le parcours 2) 11. Note de synthèse (porté par le parcours 2)			
--	--	--	--	--	--

Parcours 1, Semestre 2 (M1)

BLOC 3 : Pratique de la recherche et connaissance du monde professionnel					
Code UE	Intitulé et descriptif des UE	Contenu	Nombre d'heures		Crédits
			CM	TD	
UE 5	Pratiques de la recherche scientifique	Prendre <u>2 choix</u> dans la liste : 1. Législation et organisation de l'archéologie 2. Bases de données 3. Bibliothèques 4. Archives 5. Musées et institutions artistiques 6. Médiations de l'histoire 7. Vie intellectuelle de la France contemporaine (porté par le parcours 2) 8. Vie politique de la France contemporaine (porté par le parcours 2)	24 (2x12h)		6
UE 6	Ouverture scientifique	Suivre <u>3 choix</u> parmi les tables-rondes thématiques ou colloques organisées par le CHEC ou dans le cadre de la MSH			3
UE 7	Mémoire de recherche intermédiaire				21

Parcours 1, Semestre 3 (M2)

BLOC 1 : Approfondissement recherche					
Code UE	Intitulé et descriptif des UE	Contenu	Nombre d'heures		Crédits
			CM	TD	
UE 8	Rendez-vous recherche. Séminaires par pôles ou par spécialité (art ou archéologie)	Mutualisé M1/M2 avec l'UE 2. <u>1 choix</u>	24		9
UE 9	Outils interdisciplinaires	Prendre <u>deux choix</u> dans la liste, à condition qu'ils diffèrent de ceux pris dans l'UE 4 du M1. 1. Humanités numériques 2 et bases de données (<i>non disponible cette année</i>) 2. Cartographie 3. SIG 2 4. Paléographie 5. Sources orales et audiovisuelles 6. Archéologie 2 7. Lectures des arts visuels 8. Regards critiques sur le patrimoine 9. Grands enjeux internationaux (porté par le parcours 2) 10. Enjeux culturels (porté par le parcours 2)		48	6
UE 10	Langue vivante	Cf. UE 3 <u>1 choix</u>		24	3
BLOC 2 : Accompagnement professionnel					
UE 11	Stage	2 mois, avec une certaine souplesse pour le calendrier		[250]	12

Parcours 1, Semestre 4 (M2)

BLOC 3 : Pratique de la recherche ou de l'action publique					
Code UE	Intitulé et descriptif des UE	Contenu	Nombre d'heures		Crédits
			CM	TD	
UE 12	Communication des étudiants en colloques et journées d'études	Communications des étudiants			6
UE 13	Mémoire de recherche				24

■ **Descriptif des enseignements**

➤ **Parcours Histoire histoire de l'art et archéologie**

M 1 – Semestre 1

UE 1 : La recherche au CHEC

Les quatre séminaires proposés correspondent aux trois axes du laboratoire Centre d'Histoire « Espaces et Cultures » (CHEC) dont vous trouverez la description en ligne (<https://chec.uca.fr>). Le quatrième séminaire aborde le thème englobant intitulé « Espaces et cultures ». Ils concernent les étudiants des deux parcours du master (MC et H&A) puisqu'ils ont pour objectifs à la fois d'ouvrir les perspectives épistémologiques des apprentis chercheurs et d'aiguiser une culture générale de qualité. Ces séminaires sont ainsi l'occasion de prendre connaissance des thématiques étudiées à Clermont-Ferrand par les enseignants-chercheurs des départements d'Histoire et d'Histoire de l'art. Ils sont l'occasion de s'immerger dans la recherche active contemporaine menée au niveau local, national et surtout international. Ces séminaires sont pluridisciplinaires (histoire, histoire de l'art, archéologie, anthropologie, sociologie) et transpériodiques (de l'Antiquité à une période très contemporaine), proposant une lecture diachronique.

UE1-1 : Les communautés à l'épreuve : Communautés de subalternes, de l'Antiquité au XVIIIe siècle (L. Lamoine, S. Maillot, N. Planas, N. Ponsard)

La « communauté » a été définie par Aristote, sous le mot de koinônia, comme l'essence des sociétés humaines et le fondement de la politique au sens large. Il s'agit de s'interroger sur les formes de communautés dans ces différentes sociétés et sur leur fondement. Une attention particulière est apportée aux communautés de « subalternes ». Cette optique permet de mettre en avant le rôle social de la communauté, la capacité d'agir que celle-ci peut donner à des groupes sociaux en marge et en définitive le rôle de contestation ou de transformation de l'ordre social de ces groupes. Dans le monde antique, le sujet des associations de non-citoyens sera abordée, et notamment le rôle de ces groupements pour les esclaves et les affranchis. Pour ce qui est des mondes tardo-médiéval et moderne, la question des subalternes croisera celle de « regroupement ». Nous nous intéresserons aux communautés d'origine juive et musulmane dans la péninsule ibérique, les confréries d'esclaves dans l'Europe méditerranéenne, aux cités indigènes et aux « Quilombos » (communautés fondées

par des esclaves marrons) en Amérique espagnole.

UE1-2 : Processus des créations, usage et langage des arts (C. Breniquet, L. Hincker, M. Jakobi, C. Lardy, C. Perol, D. Rivoletti, L. Viallet)

Le premier thème abordé concerne la *Genèse et les matérialités des œuvres* et s'interroge sur le rapport entre archives et création (« Archives / Création »). Il s'agit d'analyser les archives de la création et trois approches distinctes : celle de l'archiviste pour le classement archivistique de la création, celle du chercheur pour l'histoire d'une œuvre et d'une vie de création et/ou puis celle vers le créateur pour l'archivage de ses propres créations ou de sa création à partir d'archives. Dans un second temps, le thème Réception et appropriation des créations étudie les « Formes, supports et pratiques de la prière (Moyen Âge - Époque contemporaine) ». Il s'agit d'étudier les relations établies entre des images matérielles et des représentations mentales dans le monde du cloître où ont été élaborées des techniques de méditation fondées sur la contemplation d'images et où ont été développées des méthodes de pédagogie de la prière silencieuse, destinées à former, éduquer, « discipliner ».

UE1-3 : Archéologie et histoire des territoires, dynamiques et représentations : histoire du Massif Central (F. Trément, O. Bruand, S. Gomis, V. Flauraud)

Archéologues et historiens développeront leur réflexion à propos de la notion de territoire, dans ses multiples dimensions – politiques, économiques, sociales, culturelles, religieuses, environnementales – dans une perspective interdisciplinaire, diachronique et comparatiste. Au-delà de la dimension institutionnelle du territoire – considéré comme forme d'organisation de l'espace en vue d'administrer les choses et les hommes – il importe d'appréhender la variété, dans le temps et dans l'espace, des pratiques matérielles et symboliques à l'œuvre dans la construction des territoires ; de saisir ces derniers au cœur d'un système multiscalair, interagissant avec des temporalités et des jeux de flux complexes dans la longue durée ; de rendre compte des savoir-faire fondateurs de territoire (approprier, valoriser, habiter, communiquer et gérer) et de la multiplicité des acteurs qui participent, par leurs actions et leurs jeux de pouvoir, de manière concrète mais aussi symbolique, à la production du territoire. De ce point de vue, le Massif central constitue un laboratoire pour les recherches archéologiques et historiques qui alimenteront cette réflexion.

UE1-4 : Méditerranée : interactions, circulations, tensions de l'Antiquité au XVIIIe siècle (N. Planas, S. Maillot, D. Rivoletti, A. Dubet, C. Franceschelli)

À partir de l'archéologie, l'histoire et l'histoire de l'art, une attention particulière sera accordée aux situations d'interaction, que celles-ci soient le fait de relations cordiales entre des sociétés en contact ou bien qu'elles résultent de tensions. Pour l'antiquité, seront étudiées la ville de Délos dans les Cyclades, l'un des centres les plus importants du commerce méditerranéen à l'époque hellénistique (S. Maillot) et la ville d'Ostra (Ostra Vetere), dans l'Italie médio-adriatique (C. Franceschelli). Pour la période moderne, un premier volet sera consacré à l'historiographie des représentations de l'Espagne et des Espagnols (A. Dubet), un deuxième aux échanges dans le domaine de l'art, notamment aux rapports de force entre traditions locales et modèles importés dans la production de retables à la Renaissance (D. Rivoletti) et un troisième aux contacts en profondeur entre les sociétés d'Europe et d'Islam entre le XVIe et XVIIIe siècle (gens d'Islam en Europe et chrétiens en Islam, N. Planas).

UE 2 : Rendez-vous recherche

Les six séminaires proposés correspondent aux deux disciplines que sont l'Archéologie et l'Histoire de l'art et aux quatre périodes historiques. Ils ont été conçus comme des « Rendez-vous recherche » axés sur l'échange, la discussion, les questionnements et une approche technique, scientifique et intellectuelle. Ils concernent les étudiants inscrits en M1 et en M2 et ont ainsi pour objectif de faire dialoguer des étudiants de différentes générations : M1, M2 et doctorants. Ces séminaires sont orientés vers une approche spécifique de l'apprentissage technique des sources et des questionnements scientifiques actuels. Si les chercheurs proposent d'aborder des thèmes précis, le

dialogue entre jeunes chercheurs ouvrira vers des thématiques diverses. Choisissez un Rendez-vous !

UE2-1 : Rendez-vous Archéologie : Archéologie environnementale (F. Trément et C. Franceschelli)

Ce séminaire expose de manière approfondie les différentes méthodes issues des géosciences (géologie, géomorphologie, sédimentologie), des écosciences (paléobotanique, archéozoologie, anthropologie biologique) et des Sciences de l'Homme et de la Société (archéologie spatiale, géo-archéologie, géographie) utilisées en archéologie environnementale pour étudier les interactions sociétés-milieux. Il insistera sur les modalités du croisement interdisciplinaire à l'échelle du site et du territoire, à travers des études de cas approfondies. Il posera la question des systèmes de causalités, des échelles spatiales et des temporalités à l'œuvre dans le système socio-environnemental. Il envisage la question de la place des sociétés dans l'histoire de l'environnement et examine, sous un angle épistémologique, les conditions nécessaires à la production d'un discours historique à partir des données archéologiques et paléoenvironnementales.

UE2-2 : Rendez-vous Histoire de l'art : Représentation et créations (M. Jakobi, D. Rivoletti, L. Riviale)

Ce séminaire Histoire de l'art, représentations et créations propose d'envisager trois approches dans le domaine de l'histoire de l'art de l'époque moderne à la période contemporaine. D'une part, L. Riviale interviendra sur le faux en art et ses fondements, à partir d'études de cas. D. Rivoletti questionnera le rôle des expositions temporaires et des aménagements des musées dans la mise au point des outils de travail et dans la constitution des hiérarchies de l'historien de l'art. Dans la lignée de travaux historiographiques récents, M. Jakobi proposera une histoire du marché de l'art centrée sur la création des valeurs et des goûts et de leurs représentations à l'époque contemporaine.

UE 2-3 : Rendez-vous Histoire ancienne : Le travail, regards croisés (C. Franceschelli, L. Lamoine, S. Maillot, F. Trément, P. Villard)

Le séminaire d'histoire ancienne porte sur le travail, dans l'acception contemporaine du terme, ses agents et ses structures sur un temps antique long. En effet, il ne s'agit pas tant de revenir sur les différences entre les situations et les discours des anciens et des modernes que sur les apports de la recherche récente qui multiplie et croise les regards et les échelles sur les corpus littéraires, épigraphiques et archéologiques, qui nourrit le renouveau de l'histoire économique et de ses rapports avec l'histoire sociale longtemps dominée par la seule prosopographie. Les différentes situations et catégories observées, dont l'artisanat, les questions de la main d'œuvre, de l'organisation du travail et de l'association, les rapports avec les organisations politiques dominantes, avec les discours sur la société dominants, avec les statuts juridiques dont ceux qui relèvent de l'absence de liberté ou d'une liberté dégradée, avec la famille dans toutes ses acceptions, et avec les élites sont autant de thèmes qui animeront le séminaire.

UE2-4 : Rendez-vous Histoire médiévale : Médiévistes en Auvergne (L. Viallet, A. Fontbonne, O. Bruand, C. Perol)

Ce séminaire présente l'actualité de la recherche médiévale sur l'Auvergne mais aussi plus largement à l'Université Clermont Auvergne dans le cadre du CHEC et dans les débats historiographiques contemporains. En lien direct avec leurs recherches actuelles, les enseignants s'intéressent à l'histoire de la dévotion et des saints dans ses liens avec l'histoire matérielle, l'histoire politique et des pouvoirs, et l'histoire sociale pour observer comment l'hagiographie peut proposer une lecture riche et méconnue de la civilisation médiévale.

UE2-5 : Rendez-vous Histoire moderne : Faire société à l'époque moderne (S. Gomis, C. Triolaire, P. Bourdin, N. Planas)

Derrière l'intitulé du cours : "Faire société à l'époque moderne", il s'agit de comprendre ce qui réunit ou oppose les hommes au sein d'espaces publics, de groupes hiérarchisés reconfigurés sur le moyen terme, entre XVIIe et XVIIIe siècle. Nous nous attacherons particulièrement aux ferments religieux et

culturels des réunions (associations religieuses dans l'Europe de la Réforme, spectacles dans celle de la Révolution et de l'Empire), aux rapports à l'autre, à l'étranger, aux adaptations des sociétés aux crises (politiques, économiques, épidémiques).

UE2-6 : Rendez-vous Histoire contemporaine : recherche et échanges (L. Hincker, V. Flauraud, S. Le Bras, N. Ponsard)

Ce séminaire aura pour but de confronter et mutualiser les pratiques des étudiants de master en histoire contemporaine. Chaque séance, un étudiant (de M1 ou de M2) sera amené à présenter sa démarche, son corpus, ses sources. Il s'agira de mettre en lumière la méthode, les outils et les processus qui permettent de traiter son sujet, tout comme les limites ou les difficultés rencontrées. Une discussion s'engagera ensuite entre l'intervenant, son directeur de recherche ainsi que les autres étudiants en histoire contemporaine. Cet échange s'appuiera sur l'exposé du jour mais également sur des éléments qui auront été fournis à l'ensemble du groupe en amont (article, sources, textes ou supports divers). L'ensemble permettra de donner de la profondeur de champ aux travaux des uns et des autres, dans un souci de comparaison, de mise en commun et de réflexivité.

UE 3 : Langue vivante ou cours de civilisation en langue étrangère

L'étudiant peut choisir entre un cours de langue classique ou un cours de civilisation donnée dans la langue étrangère. Le choix offert par l'UFR langues site Carnot est très vaste. L'initiation à la recherche suppose de maîtriser une bibliographie scientifique et la lecture d'ouvrages ou d'articles dans une langue qui est utile à son sujet de recherches. **La culture des autres langues étrangères que l'Anglais est vivement recommandée, en raison de son importance scientifique et historiographique.**

Anglais : un cours spécifique pour notre Master est offert par R. Farwell. Nous travaillons la langue de spécialité au moyen d'une pédagogie active utilisant des ressources multimédia afin d'améliorer la compréhension et l'expression.

Nous travaillons sur la terminologie artistique afin d'aborder une variété de thématiques selon les intérêts des étudiants, portant sur des écoles, genres, époques et techniques différents, décrivant et analysant des oeuvres d'art et d'architecture. Nous explorons l'actualité des expositions et du marché de l'art, et les enjeux de la conservation du patrimoine et sa médiation. Nous abordons aussi des thématiques et lexiques transversaux portant sur les approches historiographiques et la description et l'analyse des sources (documentaires et matérielles), travaillant sur des critiques de livres, blogs et interviews d'historiens anglophones, ainsi que sur des thématiques choisies par les étudiants.

Une banque de ressources multimédia complémentaire aux cours est mise à la disposition des étudiants, permettant une personnalisation de l'apprentissage, les étudiants travaillent également sur leurs propres sujets de recherche afin de développer leurs ressources lexicales et leur capacité à présenter leurs travaux en Anglais.

Evaluation : contrôle continu basé sur l'oral, un portfolio constitué par l'étudiant au cours du semestre et une présentation orale de son sujet de recherche (avec résumé écrit et glossaire).

UE 4 : Outils de recherche

La recherche nécessite une initiation aux outils qui permettent à chacun.e, quelles que soient sa discipline et son approche, d'élaborer une documentation, d'utiliser une technique d'analyse et de rédiger. Ces outils sont conçus pour répondre aux besoins généraux et spécifiques. Vous ferez deux choix dans la liste.

**UE4-1 : Humanités Numériques (groupe limité à 20 étudiants) (A. Vasile, C. Triolaire, A. Fontbonne)
Attention le nombre des inscrits est limité à 20 étudiants ! (sur inscription préalable)**

Ces cours ont pour objectif de familiariser les étudiants avec des techniques de recherche et de structuration de l'information. Ils proposent également une initiation aux pratiques numériques en matière de documentation par l'usage des métadonnées et de normalisation pour le traitement des documents. Les étudiants auront la possibilité de manipuler plusieurs types d'outils : Zotero pour la constitution des bases bibliographiques, Tropy pour la gestion des documents d'archive, d'autres outils

de visualisation des données. Les étudiants seront invités à réfléchir aux enjeux de construction d'une base de données en histoire des pratiques sociales et culturelles à partir du cas de la base de données Therepsicore sur la vie théâtrale en province entre Révolution et Empire et à éprouver la saisie critique de données à partir de sources numérisées. Les étudiants pourront évaluer les outils de visualisation des données saisies.

UE4-2 : Apprentissage de l'écriture scientifique (S. Le Bras)

Attention le nombre des inscrits est limité à 20 étudiants ! (sur inscription préalable)

Cet atelier méthodologique a pour objectif d'initier à l'écriture scientifique en histoire dans l'optique de la composition du mémoire. À cet effet, il s'agit de questionner les différents mécanismes discursifs qui construisent les sources ainsi que les productions historiques, qu'elles soient textuelles, iconographiques, cinématographiques, etc. Ce questionnement va permettre de réfléchir à la manière dont on écrit l'histoire depuis l'antiquité à nos jours, mais également à la manière dont les sources produisent du récit. Il s'agit de réfléchir aux différentes formes du discours, aux outils méthodologiques et conceptuels (classiques et numériques), aux normes et à l'écriture de chacun. Cet atelier se veut collaboratif et participatif, articulé autour des sources et des corpus sur lesquels vous travaillez.

UE4-3 : Cartographie historique (S. Gomis)

Les recherches sur la cartographie se caractérisent actuellement par une grande vitalité qui s'exprime dans divers domaines (histoire, études paysagistes, arts...). Les avancées techniques (numérisation, bases de données...), ont permis aux historiens de multiplier les réalisations et les analyses cartographiques. Ces progrès scientifiques et techniques ont changé la carte topographique, connue de tous, en un véritable instrument d'analyse indispensable à la recherche historique. Ce séminaire entend s'inscrire dans ces perspectives en proposant notamment un atelier de confection de cartes utiles aux travaux de recherche des étudiants. L'évaluation porte sur la réalisation de cartes avec le logiciel *ArcGis*.

UE4- 4 : Systèmes d'Information Géographiques niveau 1 (SIG 1) (Z. Cuckovic)

Ce module porte sur la découverte des notions relatives à l'information géographique et l'utilisation des outils géomatiques appliquée à l'archéologie. Les systèmes d'information géographiques (SIG) sont abordés en associant alternativement théorie et travaux pratiques. Le volet théorique comprend les systèmes de coordonnées, la cartographie et sa sémiologie ainsi que les différents vecteurs d'information. Le volet pratique met en application les savoirs acquis sous la forme d'exercices dirigés : mise en forme de données topographiques, dessin et renseignement, géoréférencement. L'intégralité du module repose sur l'assemblage d'une carte exploitable dans le module DAO.

UE4-5 : Epigraphie et paléographie (PF. Brau, O. Bruand, L. Lamoine, S. Maillot, P. Villard)

Le cours est consacré à la lecture des inscriptions et écritures anciennes. Les inscriptions et les textes de l'Antiquité à l'époque moderne ont leurs codes qu'on peut décrypter par une pratique de la lecture régulière, ce qui ouvre un champ à tout un domaine de sources moins connues. Des inscriptions antiques aux textes modernes en passant par les premiers textes romans médiévaux, on accède ainsi à une nouvelle strate de connaissances du passé.

UE4-6 : Sources orales et audiovisuelles (C. Lardy, N. Ponsard)

L'objectif est de comprendre les méthodes et les enjeux épistémologiques liés à la collecte et à l'exploitation des sources orales et audiovisuelles. Le cours s'appuie sur deux approches complémentaires relevant de l'histoire orale et de l'anthropologie filmique. La première partie sera consacrée aux principes et fondements des deux disciplines, étayée par des études de terrain, des archives audiovisuelles, des films documentaires de référence et d'auteur ; la deuxième partie sera l'occasion de s'approprier la méthodologie à l'aide d'exercices ciblés. Le choix des travaux à réaliser, sous forme de productions et d'analyses de témoignages oraux, archives sonores et de documents audiovisuels (archives de l'INA, courts métrages documentaires, actualités et films d'archives) sera

fondé sur les thématiques et les problématiques des mémoires de recherche des étudiants ou des orientations des programmes du secondaire en histoire et des axes de recherche du CHEC. L'évaluation se fera en Contrôle Continu : analyse filmique et sonore, réalisation et exploitation d'un entretien audio.

UE4-7 : Archéologie 1 : topographie et céramologie (S. Laisné, V. Serrat et F. Trément)

Attention le nombre des inscrits est limité à 9 étudiants ! (sur inscription préalable)

La première partie du cours est consacrée à l'outil topographie : l'utilisation du tachéomètre électronique dans le relevé topographique simple et la réalisation d'un plan issu des points de détail déterminés en coordonnées 3D. L'étude théorique des principes fondamentaux du théodolite et des calculs géométriques qui y sont liés est suivie d'une approche pratique comprenant la mise en station du tachéomètre, les paramétrages principaux de l'instrument, les prises de mesures d'orientation sur des points de référence et de levé de détail en 3D, l'enregistrement des mesures, le calcul des coordonnées, les transferts import/export de coordonnées ou des données de terrain. La seconde partie du cours concerne la céramologie, une initiation à ses principes, techniques, typologies de référence, au tri de mobilier protohistorique, antique et médiéval. Il comprend un apprentissage du dessin de céramique (présentation des outils, démonstration des différentes étapes du dessin « papier », dessin sur ordinateur).

UE4-8 : Lecture des arts visuels (P. Chevalier, L. Riviale, D. Rivoletti, S. Bazin-Henry, M. Jakobi)

Quatre intervenants se partageront les séances. S. Bazin-Henry abordera la question des "tableaux mouvants". Cette séance sera consacrée aux miroirs peints à l'époque moderne, la mise en scène de la peinture au sein de la représentation spéculaire pose la question du statut de l'image dans un dispositif où les niveaux de réalité cohabitent et se confondent tout à la fois. Plusieurs axes de réflexion seront envisagés à partir de l'étude croisée de plusieurs notions ("frontière", "perméabilité", "fragment") ». D. Rivoletti s'intéressera pour sa part aux arts dans le duché de Bourbon au tournant des XV^e et XVI^e siècles, en analysant aussi bien la création artistique dans le Bourbonnais que la circulation d'œuvres et de modèles élaborés dans d'autres centres. M. Jakobi étudiera la question du titre d'œuvre d'art en tant que nouvel objet d'étude dans la lecture des arts visuels sera envisagée à partir des approches concernant les rapports entre le texte et l'image afin de mieux comprendre les apports de la méthode génétique du titre dans l'étude de la relation entre écriture et peinture aujourd'hui. L. Riviale invitera les participants à s'interroger sur la place et le statut des œuvres sculptées en cire, du XV^e s. au XX^e s. en Europe, en allant de l'ex-voto au mannequin de vitrine, en passant par les œuvres de dévotion et les musées de cire du XIX^e siècle.

UE4-9 : Regards critiques sur le patrimoine (C. Breniquet, D. Rivoletti, M. Jakobi, A. Maquet)

En prenant en compte différentes études de cas, ce cours présentera la notion de patrimoine pour les archéologues (C. Breniquet) et pour les historiens de l'art (D. Rivoletti). Il interrogera en outre les sciences du patrimoine et pratiques contemporaines ainsi que les relations entre patrimoine et restitutions à partir de l'art africain (M. Jakobi) ; enfin, il abordera les spoliations et les restitutions, entre patrimoine privé et patrimoine public (A. Maquet).

UE4-10 : Préparation aux oraux de concours de la fonction publique

Voir descriptif du parcours 2.

UE4-11 : Note de synthèse

Voir descriptif du parcours 2.

M 1 – Semestre 2

UE 5 : Pratiques de la recherche scientifique

En complément de l'UE 4 du semestre 1, ces cours ont pour objectifs de vous accompagner dans votre travail de recherche mais aussi de vous guider dans votre projet professionnel (archéologie, musées, bibliothèques, archives) puisqu'il est assuré par des enseignants chercheurs mais aussi par des professionnels de l'UCA ou extérieurs à l'Université.

UE5-1 : Législation et organisation de l'archéologie : Législation et organisation de l'archéologie (XX)

Le cours concerne la législation de l'archéologie française qui régit notamment les procédures administratives en matière d'archéologie préventive et les régimes de propriété des biens en archéologie. Le cours mettra l'accent sur les différentes étapes de la chaîne opératoire de l'archéologie préventive (carte archéologique, prescription, diagnostics, fouilles, financement des opérations, documents finaux de synthèse) et sur les acteurs (aménageurs, prescripteurs, opérateurs). La seconde partie du cours concerne ***l'organisation de l'archéologie en France***. L'archéologie française, fondée sur le diptyque archéologie préventive et archéologie programmée, présente une organisation complexe, dépendant de plusieurs tutelles ministérielles (ministère de la Culture, ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, ministère des Affaires étrangères). Elle mobilise une multitude de partenaires institutionnels (DRAC et SRA, CNRS, universités, INRAP, services archéologiques de collectivités, opérateurs privés, écoles françaises à l'étranger, musées...). Outre le cadre législatif, elle est structurée par une programmation nationale de la recherche. Ce module présentera un panorama général de ce « paysage » de l'archéologie française.

UE5-2 : Bases de données (S. Gomis)

Attention, cette année ce cours commencera exceptionnellement au semestre 1.

Les bases de données informatiques sont des outils précieux pour le chercheur en histoire. L'utilisation de ces ressources numériques permet d'enrichir les analyses de l'historien. Nous nous intéresserons tout particulièrement à une base de données prosopographiques regroupant plusieurs milliers de musiciens et musiciennes : l'enquête MUSÉFREM (Musiques d'Église en France à l'époque moderne). Ce programme porté par le CHEC, en association avec d'autres organismes de recherche, accomplit un travail éditorial progressif de mise en ligne de synthèses départementales.

UE5-3 : Les bibliothèques et les bibliothécaires (par les professionnels de la BCU)

Ce cours propose de découvrir le monde de la documentation, et plus particulièrement des bibliothèques. Il propose un perfectionnement des connaissances en matière de recherche documentaire : la connaissance des bases de données utiles dans votre domaine, l'utilisation de Zotero. Il s'agit de comprendre l'univers des bibliothèques : typologie, fonctionnement et missions, circuit d'acquisition des documents, ressources électroniques. La question du plagiat et des droits est également abordée.

UE5-4 : Archives et archivistique : bases (PF. Brau)

Ces séances proposent une présentation du paysage des Archives en France (présentation institutionnelle, compétences des différents centres d'archives), des grands principes archivistiques (définition des archives, notion de producteur, de fonds, de cycle de vie, de respect des fonds, etc.), de la chaîne archivistique (collecte, classement, conservation, communication, valorisation) et des perspectives d'exercice professionnel.

UE5-5 : Musées et institutions artistiques (C. Breniquet, N. Buchaniec, M. Déflacieux, L. Forlay, P. Goutain)

Les différentes interventions mettront l'accent sur les métiers de la conservation et sur le fonctionnement des musées et des institutions artistiques (historique de leur création, fonctionnement quotidien, grandes missions, etc.). Les exemples seront pris dans le champ de l'art contemporain ou de l'art antique. Ils seront aussi locaux (FRAC Auvergne, MARQ, Creux de l'Enfer) ou internationaux

UE5-6 : Médiations de l'histoire (C. Perol, S. Le Bras, N. Ponsard, O. Bruand)

L'histoire est une discipline scientifique et universitaire mais elle a aussi son rôle dans la société. Elle nécessite donc l'utilisation de médias divers qui varient suivant les époques et les publics ciblés. Le cours s'intéresse aux différents médias concernés (radio, télévision, bandes-dessinées, romans, réseaux sociaux, etc) et à la relation complexe entre vulgarisation et rigueur scientifique et académique.

UE5-7 : Vie intellectuelle de la France contemporaine (V. Flauraud)

Voir descriptif du parcours 2.

UE5-8 : Vie politique de la France contemporaine (F. Conord)

Voir descriptif du parcours 2.

M 2 – Semestre 3

UE 8 mutualisée avec l'UE 2

(voir la description des séminaires proposés supra)

UE 9, outils interdisciplinaires

Les outils de cette UE sont mutualisés avec les outils de l'UE4 de M1 (voir supra).

A l'exception de :

UE9-1 : Humanités numériques 2 et bases de données (UE non ouverte cette année)

U9-2 : SIG niveau 2 (Z. Cuckovic)

Ce module approfondit les notions de géomatique et d'archéomatique acquises en niveau 1 et vise le développement des compétences opérationnelles des étudiants dans les outils libres de gestion de SIG. Associant théorie et pratique, les notions avancées de gestion, croisement de données et analyse spatiale sont déclinées en travaux semi-autonomes : modèles numériques, sélections avancées, transfert d'information, méthodes d'analyse. L'enseignement dispose pour fil directeur d'une problématique simulée de recherche archéologique, à laquelle les étudiants tenteront de répondre grâce à l'éventail de traitements et d'analyses de données proposé lors de ce cours.

UE9-3 : Archéologie 2 (S. Laisné et C. Franceschelli)

Attention le nombre des inscrits est limité à 9 étudiants ! (sur inscription préalable)

- Topographie 2

Le cours de niveau 2 comprend une étude théorique des canevas polygonaux (classification et caractéristiques des cheminements) puis une exécution pratique d'un relevé de points d'un site par cheminement (reconnaissance, matérialisation et repèremment des sommets de la polygonale), enfin les calculs des stations du cheminement et des points de détail relevés via un programme dans Excel. Niveau requis : niveau 1.

- Relevé archéologique

Initiation aux différentes étapes du relevé planimétrique et stratigraphique (implantation d'un canevas géométrique sur le terrain, photogrammétrie 2D et 3D, dessin assisté par ordinateur, édition d'un rapport scientifique).

UE 10 : Langue vivante ou cours de civilisation en langue étrangère

Cf UE 3

UE 11 : Stage

2 mois minimum

Voir renseignements et contacts page 12

M 2 – Semestre 4

UE 12 : Communications des étudiants en colloques et journées d'études

UE 13 : Mémoire de recherche

➤ **Parcours 2 - Mondes contemporains (administration et médias)**

Responsable du parcours :

Vincent FLAURAUD, Maître de conférences en histoire contemporaine

vincent.flauraud@uca.fr

Objectifs pédagogiques

Ce parcours s'adresse en priorité aux étudiants désireux de préparer les concours de la fonction publique ou de travailler dans la communication ou le secteur tertiaire. Il s'agit de donner une triple formation :

- Formation pluridisciplinaire, visant à doter les étudiants d'une culture générale de niveau universitaire dans les disciplines juridiques, en sciences politiques et en sciences humaines et sociales.
- Formation méthodologique aux épreuves de différents concours administratifs et écoles de journalisme ; ce parcours est élaboré en collaboration avec l'École de droit de l'Université Clermont-Auvergne.
- Formation disciplinaire dans un champ de spécialités permettant une passerelle vers le parcours 1 du master après le M1 ou des études doctorales.

Objectifs en matière d'insertion et/ou de poursuites d'études

- Carrières de l'administration publique, communication / médias ou secteur tertiaire
- Poursuite d'études envisageable, via concours d'entrée dans les écoles de journalisme ou instituts régionaux d'administration ; ou en doctorat en sciences humaines, sociales et juridiques.

Équipe de Formation

Elle ne regroupe pas la totalité des enseignants participant aux enseignements du master en parcours 1. Ses membres, outre leur enseignement, ont vocation à encadrer les étudiants comme référents universitaires dans le cadre de leurs stages.

► Déroulement de la formation

Parcours 2, Semestre 1 (M1)

BLOC 1 : Epistémologie				
Code UE	Intitulé et descriptif des UE	Heures CM	Heures TD	Crédits
UE 1	Séminaire pluridisciplinaire <i>Mutualisé avec parcours 1</i> 4 grandes thématiques transpériodes adossées aux axes du CHEC. <u>1 choix</u> 5. Critiques des pouvoirs, pouvoirs de la critique 6. Processus des créations, usage et langage des arts 7. Archéologie et histoire des territoires : dynamiques et représentations 8. Espaces et cultures	24		9
UE 2	Droit (<i>3 séminaires obligatoires</i>) ▪ Droit administratif ▪ Théorie de l'Etat ▪ Liberté de circulation et libre concurrence dans l'union européenne	24 24 24		9
BLOC 2 : Méthodologie				
UE 3	Langue vivante ou cours de civilisation en langue étrangère. <i>Voir descriptif parcours 1</i>		24	3
UE 4	Outils de préparation aux concours de la fonction publique <i>2 enseignements obligatoires :</i> ▪ Préparation aux oraux de concours de la fonction publique [+ suivi de conférences] ▪ Note de synthèse		24 24	9

Parcours 2, Semestre 2 (M1)

BLOC 3 : Culture générale et connaissance du monde professionnel				
Code UE	Intitulé et descriptif des UE	Heures CM	Heures TD	Crédits
UE 5	« État et société dans la France contemporaine <i>(3 séminaires obligatoires)</i> ▪ Vie politique de la France contemporaine ▪ Vie intellectuelle de la France contemporaine ▪ Enjeux économiques, sociaux et de la protection sociale ▪ Économie générale	12 12 24 [+ ateliers avec professionnels] 24		9
UE 6	Culture politique [avec rédaction d'un mini-mémoire de recherche]	24		3
UE 7	Stage et rapport			18

Parcours 2, Semestre 3 (M2)

BLOC 1 : Approfondissement de la culture générale politique, sociale, culturelle et juridique				
Code UE	Intitulé et descriptif des UE	Heures CM	Heures TD	Crédits
UE 8	Droit <u>(2 séminaires obligatoires)</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Droit administratif approfondi ▪ Liberté et droits fondamentaux 	24 24		9
UE 9	Connaissance des grands enjeux du monde actuel <u>(2 séminaires obligatoires)</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Grands enjeux internationaux ▪ Enjeux culturels contemporains 	24 24		6
UE 10	Langue vivante ou cours de civilisation en langue étrangère cf. UE 3		24	3
BLOC 2 : Accompagnement professionnel				
UE 11	Métiers de la communication et des médias <u>(séminaires obligatoires)</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Initiation à l'histoire des médias ▪ Communication ▪ Infographie ▪ Questions d'actualité 	24	20 8 20	12

Parcours 2, Semestre 4 (M2)

BLOC 3 : Pratique de la recherche ou de l'action publique				
Code UE	Intitulé et descriptif des UE	Heures CM	Heures TD	Crédits
UE 12	<u>Séminaire obligatoire</u> « États, individus, conflits »	24		6
UE 13	Stage 2 mois minimum + rapport			24

■ **Descriptif des enseignements**

➤ **Parcours Mondes contemporains (Administration et médias)**

M 1 – Semestre 1

UE 1 : Séminaire pluridisciplinaire

Voir descriptifs du parcours 1

UE 2 : Droit

UE2-1 : Droit administratif (A. Paturet)

Le cours de droit administratif est spécifique aux étudiants de ce master, s'inscrivant dans la continuité du parcours « lettres-administration » de licence, mais veillant également à poser les bases pour ceux qui ne l'auraient pas suivi.

Cours généraliste axé sur le droit public à partir de la théorie de l'État et de la normativité occidentale qui glisse ensuite vers la sphère juridique de la gestion administrative avec toutes ses spécificités ; en combinant dans cette étude les grands principes historiques de l'idéologie nationale française, à l'image de la liberté ou de l'égalité.

Les cours sont articulés pour différents publics, juristes ou non juristes et l'accent est mis sur la compréhension de principes davantage que sur un cours dogmatique pur. Cependant les juristes de formation, mais sans doute aussi les historiens modernistes ou contemporanéistes, seront davantage familiarisés avec les concepts employés et leur combinaison pour former le système étatique.

Les objectifs sont d'assimiler les concepts juridiques de base, en particulier ceux du droit public et ceux qui guident l'érection et la construction de l'État et du droit administratif ; de savoir combiner les connaissances de bases pour aborder les fondamentaux du droit, notamment public, et se mouvoir au sein de ses sous-ensembles, en particulier le droit administratif ; d'être en mesure de développer une réflexion cohérente sur un sujet impliquant ces fondamentaux.

Pistes bibliographiques :

Aubin (Emmanuel), *L'essentiel du droit de la fonction publique*, Paris, Gualino, Lextenso éditions, 2016, 166 p.

Dord (Olivier), *Droit de la fonction publique*, Paris, PUF, 2017, 388 p.

Fougerouse (Jean), *Le droit administratif en schémas*, Paris, Ellipses, 2016, 323 p.

Merland (Guillaume), Protière (Guillaume), *Droit constitutionnel, droit administratif*, Vanves, Hachette, 2016, 271 p.

Rouault (Marie-Christine), *Droit administratif général*, Paris, Gualino, Lextenso éditions, 2017, 529 p.

Rouault (Marie-Christine), *L'essentiel du droit administratif général*, Paris, Gualino, Lextenso éditions, 2017, 162 p.

Zarka (Jean-Claude), *Les fondamentaux du droit public*, Paris, Gualino, Lextenso éditions, 2017, 325 p.

UE2-2 : Théorie de l'Etat (droit constitutionnel)

Cours suivi à l'Ecole de droit

UE2-3 : Liberté de circulation et libre concurrence dans l'Union européenne

Cours suivi à l'Ecole de droit

UE 3 : Langue vivante ou cours de civilisation en langue étrangère

voir descriptifs du parcours 1

En anglais, un cours spécifique est proposé aux étudiants du parcours Mondes contemporains, centré

notamment sur l'étude de l'actualité.

UE 4 : Outils de préparation aux concours de la fonction publique

L'objectif est de permettre aux étudiants l'acquisition des outils de la communication publique tant à l'écrit qu'à l'oral, sur le fond et sur la forme. Cette unité se veut résolument pratique par une présentation des exigences méthodologiques et des mises en situation pratiques sur les différents exercices que les étudiants peuvent être à même de rencontrer pour entrer dans la carrière à laquelle ils se destinent et pour y progresser (note de synthèse, exposé de culture générale, de parcours professionnel...).

UE4-1 : Préparation aux oraux des concours administratifs (F. Faberon)

Il est attendu de la part des étudiants de la curiosité intellectuelle et une capacité à manier les idées. Ils travailleront à la compréhension des consignes, à l'acquisition des connaissances, à leur problématisation, à la structuration de la pensée, au développement d'une capacité à comprendre et convaincre, à la gestion de la communication verbale et non verbale, ainsi qu'au développement d'une autonomie pour se perfectionner.

NB : dans le cadre de cet enseignement, il est demandé de suivre un certain nombre de conférences, qui viennent nourrir la culture générale, et qui servent de base à des exercices d'expression orale.

Le travail du semestre se clôturera par un Grand oral.

UE4-2 : Préparation aux épreuves-types de note de synthèse (A. Paturet)

La note de synthèse demande une bonne maîtrise de la méthode et un travail sur l'expression écrite ainsi que la gestion du temps.

M 1 – Semestre 2

UE 5 – État et société dans la France contemporaine

Les enseignements de cette UE visent à fournir une solide culture générale permettant de décrypter le présent et les nombreuses références qui sous-tendent le discours public et médiatique et l'action publique et privée en France : lignes de force de l'évolution politique, économique, sociale et culturelle depuis 1945, connaissance des politiques publiques, des grandes catégories d'acteurs publics, des processus de décision.

UE5.1 : Vie politique de la France contemporaine (F. Conord)

Ce cours vise à donner les lignes de force de l'évolution politique de la France depuis le début du XXe siècle. On n'insistera pas sur la chronique électorale, mais sur les cultures politiques qui structurent la France contemporaine. L'objectif est ainsi de fournir une solide culture générale permettant de décrypter le présent et les nombreuses références qui sous-tendent le discours public et médiatique.

Références bibliographiques :

Jean-Jacques Becker, Gilles Candar (dir.), *Histoire des gauches en France*, volume 2 : *XXe siècle : à l'épreuve de l'histoire*, Paris, La Découverte, 2004 ; Gilles Richard, *Histoire des droites en France : de 1815 à nos jours*, Paris, Perrin, 2017.

UE5.2 : Vie intellectuelle de la France contemporaine (V. Flauraud)

L'intellectuel.le – à savoir, l'homme ou la femme de savoir et/ou de culture intervenant dans le débat public – est réputé.e constituer une « figure française » par excellence, avec de « grands noms » à la réputation internationale dont les engagements émaillent le xx^e siècle, avant une « fin des intellectuels » dans laquelle nous serions entrés. Pour l'historien, travailler sur cette « catégorie » suppose de se donner les moyens d'étudier un milieu dans lequel il baigne pour partie, tout en ménageant une distance permettant l'analyse. C'est aussi se confronter à des figures singulières, à des approches souvent biographiques, pour construire une histoire collective, socio-culturelle et politique ; c'est passer des individus aux réseaux. L'historiographie française s'est attelée, en particulier depuis la synthèse proposée par Pascal Ory et Jean-François Sirinelli dans les années 1980, à tracer un cadre interprétatif. C'est à la fois à une observation du travail d'historicisation mené, et à une connaissance générale des grands courants qui se sont dessinés, qu'invite ce cours.

Bibliographie indicative :

Pascal ORY et Jean-François SIRINELLI, *Les Intellectuels en France, de l'Affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2004 (1986) ; Michel Winock, *Le Siècle des intellectuels*, Paris, Le Seuil, 2015 ; François DOSSE, *La saga des intellectuels français*, 2 tomes (1944-1968 et 1968-1989), Paris, Gallimard, 2018

UE5.3 : Enjeux économiques, sociaux et de la protection sociale (S. Le Bras)

L'objectif de cet enseignement est de proposer un panorama des politiques publiques dans les domaines économiques et sociaux depuis la Libération. Il s'agira de voir les différentes natures de ces décisions, leurs motivations, ainsi que leurs impacts. À travers une approche structurelle (les grandes lois, les grands programmes, les ministères, etc.), ce cours présentera également le rôle des hommes et des femmes qui participent aux grandes évolutions de l'économie nationale (depuis les ministres jusqu'aux employés, en passant par les conseillers et les grands fonctionnaires). En définitive, il s'agira de bien saisir les différents cycles socio-économiques en France depuis 1945, ainsi que comprendre les mutations qui touchent le pays et sa société après cette date.

Bibliographie :

François Caron, *Histoire économique de la France (XIXe-XXe siècle)*, Paris, A. Colin, 1995
François Cochet, *Histoire économique de la France depuis 1945*, Paris, Dunod, 1997

Ralph Schor, *Histoire de la société française au XXe siècle*, Paris, Belin Sup. 2005

A cet enseignement sont adjoints des ateliers sur la protection sociale, conduisant à l'organisation d'une journée d'étude thématique annuelle, encadrés par Ph. Delemarre.

UE5.4 : Économie générale (C. Boisnier)

Après une introduction générale à l'économie (définition, objet, rôle, aspect du raisonnement économique, les courants de pensées, approche micro et macro-économique), trois thèmes sont abordés en présentant l'économie française :

- Les acteurs économiques : les ménages, les entreprises et le marché, le circuit économique de l'entreprise
- Les principales fonctions économiques : production, consommation, répartition
- La régulation de l'économie : les grandes fonctions de l'Etat, la régulation de l'Etat, la politique économique, fiscalité et redistribution des revenus,

Conseils de lecture :

Croissance, emploi et développement : J.-P. Deléage, B. Gazier, J. Gautier, D. Guellec, Y. L'Horty et J.-P. Piriou, *Les grandes questions économiques et sociales - I*, Paris, La Découverte, Collection Repères, 2007

Les enjeux de la mondialisation : C. Chavagneux, F. Milewski, J. Pisani-Ferry, D. Plihon, M. Rainelli et J.-P. Warnier, *Les grandes questions économiques et sociales - III*, Paris, La Découverte, Collection Repères, 2007

Jacques Généreux, *Introduction à l'économie politique*, Paris, Le Seuil, Points économie, 2015,
Alain Beitone, Emmanuel Buisson, Christine Dollo et Emmanuel LeMasson, *Économie*, Paris, Dalloz, collection Aide-Mémoire, 2012.

Castel, L. Chauvel, D. Merllié, E. Neveu, T. Piketty, *Les mutations de la société française*, Paris, La

Découverte, Repères, 2007

UE 6 : Culture et pratique de la documentation : Culture politique (G. Charreyron)

Histoire des idées politiques, des cultures politiques, connaissance des systèmes électoraux, sociologie électorale et science politique, dans le cadre de la France contemporaine.

Étude politique de cas concrets : recherche documentaire grâce, notamment, à l'utilisation des outils numériques, formulation des problématiques..., rédaction d'un mini-mémoire de synthèse, soutenance de ce dernier devant le groupe-cours pour faire interagir les étudiants.

UE 7 : Stage

4 semaines minimum

Le rapport de stage devra comporter entre 30 et 50 pages, annexes comprises, dont au minimum 20 pages de compte-rendu du stage (corps 12, interligne 1,5).

L'étudiant.e rappellera brièvement comment elle/il s'y est pris.e pour obtenir ce stage.

Elle/il présentera le service dans lequel elle/il l'a effectué, en s'efforçant de personnaliser les choses : en ne se contentant pas de résumer des documents existants, mais en nourrissant aussi son exposé de l'observation qui a été la sienne et des réflexions qu'elle a entraînées.

L'étudiant.e détaillera la/les mission.s qui lui a/ont été confiée.s, la manière dont elle/il l'a rempli et les résultats obtenus. Il conviendra de pointer également les difficultés rencontrées dans l'accomplissement de cette mission travail.

En dernier lieu, l'étudiant.e indiquera quel a été l'apport de ce stage dans sa réflexion sur son projet professionnel.

Il est par ailleurs vivement recommandé d'inclure sous forme d'annexes des documents qui illustrent le propos (réalisations...).

Votre rapport de stage est à rendre pour le 31 mai, dernier délai, pour celles et ceux qui terminent leur stage avant ; pour le 30 juin, pour celles et ceux dont le stage s'achève dans le courant du mois de juin ; sinon, le 31 août pour les stages s'étendant au-delà. Les soutenances ont lieu par vagues successives dans la dizaine de jours qui suit la remise des rapports. L'exemplaire pdf est à déposer sur l'ENT (dans l'application « Suivi des stages »).

M 2 – Semestre 3

UE 8 : Droit

UE8.1 : Droit administratif approfondi : enseignement spécifique aux étudiants de ce master, dans la continuité de celui de M1 (A. Paturet)

Cours d'approfondissement du système administratif français, depuis l'étude de sa substance historique comme norme managériale jusqu'aux sous-domaines de son épanouissement juridique (actes unilatéraux ; contrats etc.) en incluant le détail des principes qui guident son développement (idée d'intérêt général, de service public, d'asymétrie entre le privé et le public, de respect des libertés etc.) et la mise en forme de ses modalités de déploiement à l'échelle nationale (déconcentration/décentralisation ; idée de police etc.).

UE8.2 : Liberté et droits fondamentaux ; aspects de droit public (C. Marliac)

Cours suivi à l'Ecole de droit, en commun avec d'autres masters.

UE 9 : Connaissance des grands enjeux du monde actuel

Les enseignements de cette UE présentent les lignes de force de l'histoire des relations internationales et des politiques culturelles depuis 1945 : temporalités, acteurs (individus et institutions), enjeux, conflictualité et régulation, sur arrière-plan d'affirmation de la mondialisation et d'intégration européenne.

UE9.1 : Grands enjeux internationaux (A. Fryszman)

Le cours présente les grands traits de l'histoire des relations internationales depuis 1945, ses temporalités, ses acteurs et ses enjeux. On insistera sur les grandes problématiques actuelles de la scène internationale : la mondialisation, les questions migratoires, les conflictualités et la question de la paix, la place de la France dans le monde et le jeu des puissances. On privilégiera l'étude de quelques cas d'espaces de conflits et de relations complexes : Le Proche le Moyen-Orient et notamment la Syrie, l'Afrique...

Conseils de lecture :

Bertrand BADIE, Dominique VIDAL (dir.), *Qui gouverne le monde ? L'état du monde*, 2017, Paris, La Découverte, septembre 2016, 256 p.

Pierre BUHLER, *La puissance au XXI^e siècle : les nouvelles définitions du monde*, CNRS éditions, 2011.

Maurice VAÏSSE, *Les relations internationales depuis 1945*, 12e éd., Paris, A. Colin, Coll. U, 2011.

UE9-2 : Enjeux culturels contemporains (N. Ponsard)

Ce cours invite à réfléchir aux notions de culture(s), aux politiques culturelles, à la création artistique et au patrimoine dans le contexte actuel de la mondialisation et de l'intégration européenne. On s'intéressera aussi à des débats culturels récurrents tels que la laïcité française et les questions mémorielles à travers l'histoire et la mémoire de la guerre d'Algérie. On terminera par une réflexion sur la culture en temps de Covid : une activité « non essentielle » ?

Conseils de lecture :

Dominique Lecourt, Claude Nicolet, Michelle Perrot, Emile Poulat, et Paul Ricoeur, *Aux sources de la culture française*, Paris, La Découverte, 1997

Denys Cuhe, *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte, 1996

Michel de Certeau, *La culture au pluriel*, Paris, Le Seuil, 1993.

Jean-Claude Guillebaud, *Le commencement d'un monde*, Seuil, 2008 ;

UE 11 : Métiers de la communication et des médias

Cette UE s'emploie à développer une culture générale et à initier aux outils de la communication et des médias : histoire des pratiques et usages médiatiques (contenu rédactionnel et forme, organisations, rapports au lectorat/au public) dans leurs contextes socio-politiques, culturels, techniques et économiques ; suivi des questions d'actualité ; stratégie de communication ; méthodologie du plan de communication, de l'écriture journalistique ou communicante ; relations presse ; technique de l'interview ; outils de l'infographie...

UE11.1 : Initiation à l'histoire des médias (V. Flauraud)

Presse écrite, radio, télévision, webmédias, sont abordés dans leurs phases de développement et de reconfiguration successives du début du XIX^e siècle à nos jours. L'approche, centrée sur le cas français, veille à replacer les pratiques et usages médiatiques (contenu rédactionnel et forme, organisations, technique, rapports au lectorat) dans leurs contextes socio-politiques, culturels, techniques et économiques. Elle croise de la sorte des questionnements tant dans le champ d'une histoire des pouvoirs et des libertés, que d'une histoire de la production-diffusion-réception de normes et modèles.

Conseils de lecture :

Catherine Bertho-Lavenir et Dominique Barbier, *Histoire des médias : de Diderot à internet*, Paris, A. Colin, 2009.

Fabrice d'Almeida et Christian Delporte, *Histoire des médias en France : de la Grande Guerre à nos jours*, Paris, Flammarion, Champs histoire, 2010.

Jean-Noël Jeanneney, *Une histoire des médias, des origines à nos jours*, Paris, Le Seuil, 2015.

UE11.2 : Communication (C. Nore)

Ce cours propose une sensibilisation à la communication :

- Stratégie de communication des collectivités ou des entreprises.
- Le plan de communication : méthodologie
- Écriture journalistique ou communicante. *Rédiger pour être lu et compris*,
- Outils des relations presse : *Rédiger des communiqués de presse, concevoir des dossiers de presse, organiser une conférence de presse*
- Expression orale : *Initiation à l'interview*

+ [en fonction du contexte sanitaire] montage du projet collectif « événementiel » de parrainage de la promotion, dans le cadre du partenariat avec le Club C.Com (responsables de services communication des grandes entreprises et principales collectivités publiques de la région)

UE11.3 : Infographie (J. Vauzelle)

UE11.4 : Questions d'actualité (V. Flauraud)

Cet enseignement, sous forme de travaux dirigés, cumule plusieurs modes d'approche et de suivi de l'actualité et de son traitement médiatique :

- une initiation au traitement radiophonique des revues de presse
- un projet de production médiatique à élaborer et mettre en œuvre par groupes de travail (« numéro 0 » de magazine papier, ou production audio-visuelle)
- chaque semaine, un travail « d'atelier » autour d'une question de l'actualité du moment, sous la conduite de l'un des enseignants de l'équipe pédagogique, en fonction de leurs spécialités.

Conseils de lecture : lecture la plus régulière possible de la presse

M 2 – Semestre 4

UE 14 – Séminaire interdisciplinaire « Etat, individu, conflit »

Ce séminaire permet aux étudiants de se confronter à la gestion publique (relations Etat individus, gestion de la conflictualité et de sa mémoire ; défense, laïcité, protection sociale...) à travers les retours d'expérience et la réflexion de professionnels de ces secteurs et les analyses d'observateurs, croisant les disciplines.

Conférences obligatoires

Ateliers et préparation d'une journée d'études « Protection sociale »

Grand Oral

UE 15 : Stage de 8 semaines minimum et soutenance

Le rapport de stage devra comporter entre 50 et 80 pages, annexes comprises, dont au minimum 30 pages de compte-rendu du stage (corps 12, interligne 1,5).

L'étudiant.e rappellera brièvement comment elle/il s'y est pris.e pour obtenir ce stage.

Elle/il présentera la structure et le service dans lesquels elle/il l'a effectué, en s'efforçant de personnaliser les choses : en ne se contentant pas de résumer des documents existants, mais en nourrissant aussi son exposé de l'observation qui a été la sienne et des réflexions qu'elle a entraînées. L'étudiant.e détaillera la/les mission.s qui lui a/ont été confiée.s, la manière dont elle/il l'a rempli et les résultats obtenus. Il conviendra de pointer également les difficultés rencontrées dans

l'accomplissement de cette mission travail.

En master 2, on attend dans le rapport une réflexion plus globale sur le travail qui a été confié et sur le service dans lequel il a été effectué. Un effort est ainsi demandé pour replacer l'expérience dans le contexte national voire international social, politique, économique ou technologique concerné. L'étudiant.e est invité.e à aller lire des travaux (à signaler en référence, via des notes infrapaginales) sur la profession dans laquelle elle/il est en immersion, pour saisir les enjeux auxquels celle-ci est confrontée, et à forger une vision personnelle à ce propos en croisant ces travaux avec ses constats de terrain.

En dernier lieu, l'étudiant.e indiquera quel a été l'apport de ce stage dans sa réflexion sur son projet professionnel.

Il est par ailleurs vivement recommandé d'inclure sous forme d'annexes des documents qui illustrent le propos (réalisations...).

Votre rapport de stage est à rendre pour le 31 mai, dernier délai, pour celles et ceux qui terminent leur stage avant ; pour le 30 juin, pour celles et ceux dont le stage s'achève dans le courant du mois de juin ; sinon, le 31 août pour les stages s'étendant au-delà. Les soutenances ont lieu par vagues successives dans la dizaine de jours qui suit la remise des rapports. L'exemplaire pdf est à déposer sur l'ENT (dans l'application « Suivi des stages »).

III – MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

Master 1, parcours : Histoire, histoire de l'art, archéologie

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation conti 36 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences														
				évaluation initiale				RSE avec aménagement des exam			2 nd e chance							
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.				
1	E p i s t é m o l o g i e	UE 1 : séminaire disciplinaire (1 élément au choix)	9			100	2	A			2	A			1	A		
		EC 1 : Les communautés à l'épreuve																
		EC 2 : Production et pratiques sociales des arts																
		EC 3 : Archéologie et histoire des territoires																
		EC 4 : Espaces et cultures																
		UE 2 : Rendez-vous recherche (1 élément au choix)	9			100	2	A			2	A			1	A		
	EC 1 : Archéologie antique et médiévale																	
	EC 2 : Histoire de l'art, représentations et créations																	
	EC 3 : Histoire ancienne																	
	EC 4 : Histoire médiévale																	
	EC 5 : Histoire moderne																	
EC 6 : Histoire contemporaine																		
		18																
M é t h o d o l o g i e	UE 3 : Langue vivante (1 élément au choix)	3			100	2	A			2	A			1	A			
	EC 1 : Cours d'Anglais spécifique																	
	EC 2 : Civilisation anglophone																	
	EC 3 : Allemand, civilisation allemande																	
	EC 4 : Italien, civilisation italienne																	
	EC 5 : Portugais, civilisation lusophone																	
EC 6 : Espagnol, civilisation hispanique																		
EC 7 : Russe																		
UE 4 : Outils de recherche (2 éléments au choix)	9			100	2	A			2	A			1	A				
EC 1 : Humanités numériques 1																		
EC 2 : Apprentissage de l'écriture scientifique																		
EC 3 : Cartographie																		
EC 4 : SIG 1																		
EC 5 : Paléographie																		
EC 6 : Sources orales et audiovisuelles																		
EC 7 : Regards critiques sur le patrimoine																		
EC 8 : Lecture des arts visuels																		
EC 9 : Archéologie 1																		
EC 10 : Préparation oraux de concours fonction publique																		
EC 11 : Note de synthèse																		
		12																
2	R e c h e r c h e	UE 5 : Pratiques de la recherche (2 éléments au choix)	6			100	2	A			2	A			1	A		
		EC 1 : Législation de l'archéologie																
		EC 2 : Bases de données																
		EC 3 : Bibliothèques																
	EC 4 : Archives																	
	EC 5 : Musées et institutions artistiques																	
	EC 6 : Médiations de l'histoire																	
EC 7 : Vie politique de la France				EvT	1	E	3 h		1	E	3 h		1	E	3 h			
EC 8 : Vie intellectuelle de la France				EvT	1	E	3 h		1	E	3 h		1	E	3 h			
UE 6 : Ouverture scientifique	3					1	A			1	A			1	A			
EC 1 : tables rondes et colloques																		
UE 7 : Mémoire	21					1	S			1	S			1	S			
Mémoire																		
		30																

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 1 à 6 : diverses formes possibles : prestation orale devant public, compte-rendu lecture et travaux, exercice spécifique.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées

MASTER 2 - Parcours 1: Histoire, histoire de l'art, archéologie

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation conti 18 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences													
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des exam			2 nd e chance						
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.			
1	A p p r o f o n d i s s e m e n t	UE 8 : Rendez-vous recherche (1 élément au choix)	9			100	2	A			2	A		1	A			
		EC 1 : Archéologie antique et médiévale																
		EC 2 : Histoire de l'art, représentations et créations																
		EC 3 : Histoire ancienne																
		EC 4 : Histoire médiévale																
		EC 5 : Histoire moderne																
		EC 6 : Histoire contemporaine																
		UE 9 : Outils interdisciplinaires (2 éléments au choix)	6			100	2	A			2	A			1	A		
		EC 1 : Humanités numériques 2 et bases de données																
		EC 2 : Cartographie																
EC 3 : SIG 2																		
EC 4 : Paléographie																		
EC 5 : Sources orales et audiovisuelles																		
EC 6 : regards critique sur le patrimoine																		
EC 7 : Lecture des arts visuels																		
EC 8 : Archéologie 2																		
EC 9 : Grands enjeux internationaux																		
EC 10 : enjeux culturels contemporains																		
		UE 10 : Langue vivante (1 élément au choix)	3			100	2	A			2	A		1	A			
		EC 1 : Cours d'Anglais spécifique		x														
		EC 2 : Civilisation anglophone																
		EC 3 : Allemand, civilisation allemande																
		EC 4 : Italien, civilisation italienne																
		EC 5 : Portugais, civilisation lusophone																
		EC 6 : Espagnol, civilisation hispanique																
		EC 7 : Russe		x														
			18															
	t a g e	UE 11 : Stage	12				1	M			1	M		1	M			
			12															
2		UE 12 : Communication en colloque et journée d'études	6				1	O			1	O		1	O			
		EC 1 :																
		UE 13 : Mémoire final	24				1	M+S			1	M+S		1	M+S			
		EC 1 :																
			30															

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 8, 9, 10 : diverses formes possibles : prestation orale devant public, compte-rendu lecture et travaux, exercice spécifique

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées

MASTER 1 - Parcours 2, Mondes contemporains, administration et médias

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation conti 12 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients affectés à l'UE)	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale				RSE avec aménagement des exam			2 ^{de} chance				
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	E p i s t é m o l o g i e	UE 1 : séminaire disciplinaire (1 élément au choix)	9			100	2	A		2	A		1	A	
		EC 1 : Les communautés à l'épreuve													
		EC 2 : Production et pratiques sociales des arts													
		EC 3 : Archéologie et histoire des territoires													
		EC 4 : Espaces et cultures													
		UE 2 : Droit (3 éléments obligatoires)	9												
		EC 1 : Droit administratif		0,33		EvT	1	E	3 h	1	E	3 h	1	E	3 h
		EC 2 : Théorie de l'Etat		0,33		EvT	1	E	?	1	E	?	1	E	?
		EC 3 : Liberté de circulation et libre concurrence dans l'union européenne		0,33		EvT	1	E	?	1	E	?	1	E	?
		18													
	M é t h o d o l o g i e	UE 3 : Langue vivante (1 élément au choix)	3			100	2	A		2	A		1	A	
		EC 1 : Cours d'Anglais spécifique													
		EC 2 : Civilisation anglophone													
		EC 3 : Allemand, civilisation allemande													
		EC 4 : Italien, civilisation italienne													
		EC 5 : Portugais, civilisation lusophone													
		EC 6 : Espagnol, civilisation hispanique													
		EC 7 : Russe													
UE 4 : Outils (2 éléments obligatoires)		9													
EC 1 : Préparation oraux de concours fonction publique		0,5		EvT	1	O	50 mn	1	O	50 mn	1	O	50 mn		
EC 2 : Note de synthèse		0,5		EvT	1	E	3 h	1	E	3 h	1	E	3 h		
	12														
2	f s i o n a l i s	UE 5 : Etat et société dans la France contemporaine (4 éléments obligatoires)	9												
		EC 1 : Vie politique de la France		0,25		EvT	1	E	3 h	1	E	3 h	1	E	3 h
		EC 2 : Vie intellectuelle de la France		0,25		EvT	1	E	3 h	1	E	3 h	1	E	3 h
		EC 3 : Enjeux économiques et sociaux de la protection sociale		0,25		EvT	1	E	3 h	1	E	3 h	1	E	3 h
	EC 4 : Economie générale		0,25		EvT	1	E	3 h	1	E	3 h	1	E	3 h	
	UE 6 : Culture politique	3													
	EC1 :		x		EvT	1	M+S		1	M+S		1	M+S		
	UE 7 : Stage et rapport	18													
	30														

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 1 et 3 : diverses formes possibles : prestation orale devant public, compte-rendu lecture et travaux, exercice spécifique.

UE 2 : les points d'interrogation correspondent à une durée non communiquée par l'Ecole de Droit

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

UE X EC X : exemple : un dossier de recherche se substituera au TP de 1h

UE Y : exemple : une épreuve unique se substituera aux épreuves prévues pour chaque EC

MASTER 2 - Parcours 2, Mondes contemporains, administration et médias

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation conti 14 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale			RSE avec aménagement des exam			2 ^{nde} chance				
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A p r o f o n d i s s e m e n t	UE 8 : Droit (2 éléments obligatoires)	9												
		EC 1 : Droit administratif approfondi	0,5		EvT	1	E	3 h	1	E	3 h	1	E	3 h	
		EC 2 : Liberté et droits fondamentaux	0,5		EvT	1	E	?	1	E	?	1	E	?	
		UE 9 : Connaissance des grands enjeux du monde actuel (2 éléments obligatoires)	6												
		EC 1 : Grands enjeux internationaux			EvT	1	E	3 h	1	E	3 h	1	E	3 h	
		EC 2 : Enjeux culturels contemporains			EvT	1	E	3 h	1	E		1	E	3 h	
		UE 10 : Langue vivante (1 élément au choix)	3			100	2	A		2	A		1	A	
	EC 1 : Cours d'Anglais spécifique														
	EC 2 : Civilisation anglophone														
	EC 3 : Allemand, civilisation allemande														
	EC 4 : Italien, civilisation italienne														
EC 5 : Portugais, civilisation lusophone															
EC 6 : Espagnol, civilisation hispanique															
EC 7: Russe															
			18												
M é t i e r s	UE 11 : Métiers de la communication et des médias (4 éléments obligatoires)	12													
	EC 1 : Initiation à l'histoire des médias	0,35		EvT	1	E	3 h	1	E	3 h	1	E	3 h		
	EC 2 : Communication	0,25		EvC	2	O+ E		1	E	2 h	1	E	2 h		
	EC 3 : Infographie	0,15		EvC	2	A		1	A		1	A			
	EC 4 : Questions d'actualité	0,25		EVC	2	A		1	O	40 mn	1	O	40 mn		
		12													
U v e r t u	UE 12 : Séminaire Etats, individus, conflits	6													
	EC 1 :	1		EvT	1	O	50 mn	1	O	50 mn	1	O	50 mn		
	UE 13 : Stage final	24													
	2 mois minimum + rapport			EvT	1	M+S		1	M+S		1	M+S			
		30													

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 10 : diverses formes possibles : prestation orale devant public, compte-rendu lecture et travaux, exercice spécifique

UE 8, le point d'interrogation correspond à une durée non communiquée par l'Ecole de Droit

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

UE X EC X : exemple : un dossier de recherche se substituera au TP de 1h

UE Y : exemple : une épreuve unique se substituera aux épreuves prévues pour chaque EC